« L'influence de la langue maternelle sur l'acquisition du passé composé en français L2»

Nom : *Dominique Nunes Guerreiro*

Numéro d'étudiant : *s1012061*

Directeur de mémoire : *dhr. Dr. E. (Erik) Schoorlemmer*

Second lecteur : *Dr. J.S. (Jenny) Doetjes*

Université de Leyde

Département de langue et culture française

Date : *janvier 2015*

Nombre de mots : *20139*

Table des matières

Introduction **p.3**

Chapitre 1 : ***Facteurs qui influencent l'acquisition L2 : le transfert positif, le transfert négatif et d'autres facteurs*** ***p.4***

1.1 Transfert positif p.5
1.2 Transfert négatif p.6
1.3 D'autres facteurs p.7

Chapitre 2 : ***Le passé composé*** **p.9**

2.1 Le choix de l'auxiliaire p.11
2.1.1 L'auxiliaire *être* p.11
2.1.2 L'auxiliaire *avoir* p.14
2.2 Le participe passé p.18
2.2.1 Le participe passé en français p.18
2.2.2 Le participe passé en néerlandais p.19

Chapitre 3 : ***Hypothèses*** **p.22**

Chapitre 4 : ***L'étude expérimentale*** **p.25**

4.1 Introduction p.25
4.2 Méthodologie p.25
4.2.1 Matériel p.25
4.2.2 Participants p.26
4.2.3 Procédure p.26
4.2.3.1 Traitement des coordonnées personnelles p.27
4.2.3.2 Expérience 1 p.27
4.2.3.3 Expérience 2 p.30
4.2.3.4 L'évaluation p.32
4.3. Résultats p.33
4.3.1 Résultats expérience 1 p.35
4.3.2 Résultats expérience 2 p.40

Chapitre 5 : ***Discussion*** **p.44**

Conclusion **p.50**

Bibliographie **p.51**

Annexe 1 **p.55**

Annexe 2 **p.62**

Introduction

En apprenant une langue seconde (L2) on fera toujours des erreurs (Brown, 1987). Ce constat se confirme surtout dans l'enseignement des langues étrangères. Les erreurs sont dérangeantes pour les apprenants, mais sont par contre des phénomènes très intéressants à analyser pour les professeurs. Ils décrivent les erreurs et en examinent les causes pour ensuite pouvoir proposer des solutions pour aider les étudiants à faire moins d'erreurs. À l'occasion de l'intérêt de trouver la cause des erreurs nous avons décidé d'écrire notre étude. Pendant un cours de grammaire française que j'ai donné pendant un stage nous avons constaté que les apprenants néerlandophones éprouvent de grandes difficultés avec l'acquisition des verbes pronominaux au passé composé en français. Même après avoir donné plusieurs explications exhaustives, les résultats du test final étaient dramatiques. Les mauvais résultats ont été notre incitation pour trouver la cause des difficultés éprouvées par les apprenants néerlandophones dans ce domaine. Nous avons remarqué que les apprenants s'appuient souvent sur leur langue maternelle (L1) pendant l'acquisition d'une langue seconde. Pourtant, nous nous demandons jusqu'à quel point la L1 peut influencer l'acquisition d'une L2. Nous avons décidé de nous concentrer sur l'acquisition du passé composé dans notre étude, car la fréquence d'erreurs dans ce domaine était frappante.

Le but de notre étude est de donner une réponse à notre question de recherche, qui est la suivante : *« Est-ce qu'il y de l'influence de la langue maternelle dans l'acquisition du passé composé en français par des néerlandophones ? »*. Dans notre étude nous nous sommes concentrée sur le choix de l'auxiliaire et sur l'accord en genre et en nombre du participe passé avec le sujet. Nous avons testé la reconnaissance et la production de ces deux aspects linguistiques à l'aide d'une étude expérimentale.

Dans un premier temps nous traiterons des facteurs qui peuvent influencer l'acquisition d'une langue seconde. Ensuite nous examinerons le passé composé en français ainsi qu'en néerlandais. Puis, nous traiterons notre étude expérimentale. Le chapitre concernant notre étude expérimentale est suivi par une discussion et finalement nous terminerons notre étude par une conclusion.

1. Facteurs qui influencent l'acquisition L2 : le transfert positif, le transfert négatif et d'autres facteurs

Dans ce premier chapitre nous traiterons principalement un facteur important qui peut influencer l'acquisition d'une langue seconde, à savoir le transfert. Il y a beaucoup de preuves pour l'influence de la langue maternelle sur la L2 comme on peut lire dans Chan (2004), Liao (1998) & Odlin (1989). Cette influence peut aussi bien avoir un effet positif sur l'acquisition, qu'un effet négatif. Weinreich (1953) était le premier à analyser ce phénomène. Il est d'opinion que les apprenants adultes acquièrent la L2 à l'aide des connaissances de la L1. Les principes linguistiques de la L1 constituent un fondement sur lequel l'apprenant peut bâtir sa grammaire de la L2 dans l'acquisition de la L2 (Matras, 2009). Pour illustrer une influence négative de la L1 sur la L2, prenons l'exemple des apprenants chinois discuté par Wang (2013). Ces apprenants éprouvent de grandes difficultés en apprenant l'anglais. Certains mots en anglais subissent un changement morphologique s'ils sont employés comme un verbe au lieu d'un nom. Un tel changement n'existe pas en chinois. Les apprenants chinois de l'anglais produisent alors des phrases comme dans (1a), à cause du manque de la morphologie dérivationnelle en chinois. De suite, la phrase est grammaticale mais elle a un autre sens que celui que l'apprenant a voulu exprimer. Nous montrons dans (1b) l'interprétation que le locuteur a voulue donner à l'énoncé et dans (1a) celle que l'énoncé a par hasard.

(1) a. « I worry about your safe (safety) »
Je m'inquiète sur ton coffre (interprétation non-voulue)
b. * Je m'inquiète sur ta sécurité (interprétation voulue)

(Wang, 2013 : 9)

Nous voyons qu'une différence linguistique existe entre ces deux langues en matière de la morphologie. Les connaissances grammaticales de la L1 sont appliquées dans la L2, mais causent des erreurs dans la L2 (Khor, 2012). Elles compliquent alors l'acquisition de la L2, parce que la structure grammaticale et l'emploi des structures en chinois sont différents de leur équivalents en anglais. Dans un tel cas, l'influence de la L1 sur la L2 est donc négative. Nous parlons alors d'un transfert négatif (Weinreich, 1953). Par contre, l'influence de la L1 sur la L2 peut aussi être positive. La structure grammaticale est dans les deux langues identique et l'emploi de cette structure l'est aussi (Khor, 2012). Cette ressemblance peut avoir alors un effet positif sur l'acquisition de la L2. Un tel effet positif est appelé un transfert positif (Weinreich, 1953). Pour illustrer le phénomène du transfert positif, prenons

l'observation de White (2003), mentionnée par Matras (2009 : 75). White (2003) montre que les apprenants turcs de l'anglais acquièrent plus facilement la morphologie anglaise que les Chinois. Ce phénomène est causé par la morphologie complexe de la langue turque, tandis que la langue chinoise n'a presque pas de morphologie, comme nous avons pu le lire ci-dessus. L'apprenant turc applique alors sa connaissance de la morphologie de sa langue maternelle sur la L2, dans ce cas l'anglais, ce qui résulte dans un transfert positif. Par conséquent, son acquisition de la morphologie anglaise est plus facile et plus rapide. Plus la L2 ressemble à la L1, plus grande sera l'aide que l'apprenant éprouvera de la L1 et plus rapidement la L2 sera acquise (Corder (1992) cité par Goméz Martínez & Fuertes, 2003 : 200).

Maintenant que nous avons défini et expliqué le transfert positif et négatif à l'aide des exemples, nous continuerons la discussion en analysant de plus près des exemples dans lesquels les deux types de transfert ont lieu. Nous traiterons tout d'abord des exemples du transfert positif, pour ensuite continuer avec les exemples du transfert négatif.

1.1 Transfert positif

Pendant l'acquisition d'une langue seconde les apprenants recourront alors consciemment ou inconsciemment aux connaissances linguistiques de la L1, surtout pendant les premières phases de l'acquisition. Cette observation pourrait être expliquée par l'idée de Zobl (1982) cité par Wang (2013 :7). Zobl (1982) a avancé que le transfert, aussi bien le transfert positif que le transfert négatif, a lieu quand l'apprenant ne comprend pas les règles de la L2 ou s'il les trouve ambiguës. Dans ces cas, l'apprenant a la tendance de prendre recours à sa langue maternelle. Si les propriétés grammaticales et lexicales sont partagées par la L1 et la L2, l'apprenant pourrait se servir de ses connaissances linguistiques de la L1 et les transférer dans la L2. À la base de ce qui est dit dans l'article de Filipović & Hawkins (2013) nous pouvons conclure que de cette façon l'apprentissage de la L2 s'effectuera avec moins d'effort par l'apprenant. Van der Linden & Hulk (2009) confirment que la distance typologique de la L1 et la L2 joue un rôle dans le processus d'apprentissage. Elles montrent que les apprenants allemands du néerlandais, acquièrent plus facilement le genre en néerlandais que les apprenants français. Selon ces deux linguistes, cette différence est causée par le fait que l'allemand et le néerlandais sont des langues typologiquement plus proches l'un de l'autre que le néerlandais et le français. L'allemand et le néerlandais partagent plus d'aspects linguistiques, ce qui facilite l'acquisition. La même chose vaut pour le partage des mêmes phonèmes entre une L1 et une L2 comme le montre Ma (2013) à l'aide d'un exemple

des apprenants chinois de l'anglais. Ils n'éprouvent pas de problèmes en prononçant les consonnes /p/-/b/, /t/-/d/, /k/-/g/ et /m/-/n/ en anglais, parce que le mandarin a les mêmes consonnes. La prononciation du phonème /r/ par contre, pose des problèmes aux apprenants chinois de l'anglais car elle n'est pas similaire en mandarin et en anglais. Les apprenants prononcent souvent le phonème /l/ au lieu du phonème /r/. C'est-à-dire qu'un mot comme *root* (la racine) est prononcé comme *loot* par les apprenants chinois de l'anglais. Les phonèmes qui sont donc partagés par la langue chinoise et l'anglais, facilitent l'acquisition de la prononciation de ces consonnes. Tout compte fait nous avons pu voir que la langue maternelle peut être une grande aide dans l'acquisition d'une L2. Passons maintenant aux exemples du transfert négatif.

1.2 Transfert négatif

La majorité de linguistes travaillant sur l'acquisition d'une L2 se sont concentrés sur le transfert négatif, car ce type de transfert est plus facile à détecter que le transfert positif (Hao, 2013). Notamment pendant les années soixante, les linguistes étaient d'avis que les difficultés auxquelles les apprenants de la L2 se voient confrontés trouve leur cause dans la L1 des apprenants (Ma, 2013). En conséquence, la L1 est souvent caractérisée comme un obstacle dans l'apprentissage de la L2 (Hao,2013). Contrairement au transfert positif, le transfert négatif fait ralentir l'acquisition d'une langue seconde. Il y a deux situations dans laquelle le transfert négatif a lieu. Dans la première situation, il n'y a pas de correspondance entre la L1 et la L2 (Matras, 2009). Les structures grammaticales sont transférées de la L1 dans la L2, tandis qu'elles sont différentes de celles de la L2, et causeront des structures incorrectes dans la L2 (Filipović & Hawkins, 2013). Dans le deuxième cas, une structure grammaticale existe dans la L1 de l'apprenant mais n'existe pas dans la L2, ou vice et versa. La structure grammaticale qui n'existe pas dans la L2 est quand-même transférée ce qui causera des erreurs dans la L2 (Khor, 2012). Pour montrer ce type d'erreurs, prenons comme exemple des apprenants japonais de l'anglais L2 étudiés par Izumi & Isahara (2004). La langue japonaise est une langue sans articles et il est donc évident que les apprenants japonais d'une L2 avec des articles comme le français auront beaucoup de difficultés à acquérir ce système (Izumi & Isahara (2004) et Luk & Shirai (2009) cité par Khor, 2009). Par conséquent, l'omission des articles en français est probablement une erreur fréquemment faite pendant l'acquisition des articles français par des Japonais. Nous observons effectivement que la présence d'articles dans la L2 cause des difficultés pour les apprenants japonais. L'observation est confirmée par Wang (2013) qui avance que les aspects difficiles à acquérir sont logiquement les aspects qui

diffèrent d'une langue à une autre. Pourtant, ce ne sont pas seulement les aspects différents qui sont difficiles à acquérir, mais aussi le différent usage de ces aspects. L'exemple des apprenants suédois de l'anglais L2 mentionné par Khor (2012), démontre bien qu'à première vue on s'attend à une acquisition facile, car le suédois et l'anglais partagent la même famille de langues et beaucoup d'aspects linguistiques comme la préposition *dans*. Bien que le suédois et l'anglais partagent la préposition *dans*, il y a aussi de petites différences quant à l'emploi de *dans* qui causent un transfert négatif. L'emploi différent de cet aspect linguistique dans la L1 et la L2 cause des erreurs parmi les apprenants suédois de l'anglais L2. Les phrases produites par les apprenants sont traduites mot par mot, c'est-à-dire que tous les mots d'une phrase suédoise ont été traduits un par un en anglais pour ainsi créer une phrase anglaise. Nous donnons dans (2) des exemples de telles phrases.

(2) a.* he died 2009
han dog 2009
il mort 2009
'Il est mort en 2009'

b. * in my home
i mitt hem
dans ma maison
'Dans ma maison'

c. *teenagers in my age
tonåringar i min ålder
jeunes dans mon âge
'Des jeunes de mon âge' (Khor, 2012 : 28, 34)

Nous observons dans les exemples dans (2) que les apprenants suédois ont appliqué la connaissance grammaticale concernant l'emploi de la préposition *dans* de leur langue maternelle, ce qui cause des erreurs en anglais (L2). Les différences entre les langues sont inévitables de même que le transfert négatif est inévitable dans l'acquisition d'une langue seconde.

1.3 D'autres facteurs

À part le fait que les différences linguistiques entre une langue maternelle et une langue seconde causent une acquisition plus difficile d'une L2 et que les différences

linguistiques entre la L1 et la L2 causent du transfert négatif, il y aussi d'autres facteurs qui causent des problèmes similaires. La 'marquabilité' et la complexité des aspects linguistiques résultent dans le transfert négatif et rendent l'acquisition d'une L2 plus difficile. Plusieurs linguistes traitent des aspects marqués dans une langue, comme l'opposition vocalique- non vocalique dans la position finale d'un mot en Perse et en anglais (Eckman 1984 cité par Filipović & Hawkins, 2013). Il existe même une théorie concernant la 'marquabilité' (Markedness Theory d'Ellis 1986), mais ce qui est exactement un aspect marqué dans une langue reste très vague. La même chose vaut pour le terme « complexité ». Selon Filipović & Hawkins (2013) des aspects linguistiques simples partagés entre la L1 et la L2 sont généralement assez vite acquis, sauf s'il s'agit des aspect linguistiques complexes. Ils sont d'avis que les aspects complexes, comme un sens lexicalement complexe ou un consonant phonétiquement complexe, ne sont pas si vite transférés à cause de leur complexité, même si la langue maternelle et la L2 ont ces aspects complexes en commun. Ce phénomène est expliqué par Cook (1994) qui avance que les apprenants commencent toujours l'apprentissage d'une L2 par un aspect linguistique neutre. En d'autres mots, l'apprentissage d'une L2 commence par un aspect linguistique simple. C'est pour cette raison qu'un aspect linguistique simple est parfois transféré dans la L2, tandis que cet aspect linguistique est complexe dans la L2. Le changement vers l'aspect linguistique complexe et l'emploi correct de celui-ci se fera dans un stade plus avancé de l'apprentissage de l'apprenant (Cook, 1994). Pour illustrer cette forme de transfert négatif, prenons l'exemple de la structure syntaxique du pro-drop[1] en espagnol discuté par Filipović & Hawkins (1983). Des apprenants espagnols appliquent la structure syntaxique du pro-drop de leur L1 en anglais (L2), tandis que cette structure syntaxique n'existe pas dans la langue seconde. Ils produisent des phrases comme dans (3), même si cela a des phrases incorrectes comme conséquence.

(3) « * is a beautiful country »
'est un beau pays'
"C'est un beau pays" (Filipović & Hawkins, 2013 : 167)

Filipović & Hawkins (2013) sont d'avis que les aspects linguistiques d'une langue seconde sont acquis selon l'ordre de leur simplicité. C'est-à-dire que les aspects linguistiques avec peu de caractéristiques à apprendre (simple) et qui sont par conséquent acquis avec peu d'effort sont plus tôt maîtrisés que les aspects avec plus de caractéristiques à apprendre (complexe).

[1] Le pro-drop est le phénomène d'omettre le sujet et de dériver celui-ci du contexte

C’est pour cette raison qu’ils avancent dans leur article que la structure syntaxique anglaise, dans laquelle il faut appliquer un sujet impersonnel (‘it’ ; "ce"), est plus difficile à acquérir que la structure syntaxique espagnole. En cas contraire, les apprenants n’auraient probablement pas appliqué la structure (simple) du pro-drop. La simplicité de la structure syntaxique du pro-drop fait que les apprenants de l’espagnol L2 éprouvent peu de problèmes avec l’acquisition de cette structure ce qui a aussi été observé par Liceras (1989). Les apprenants français et anglais n’éprouvent pas beaucoup de difficultés avec des phrases sans sujet en espagnol. Elle propose que cela est due au fait que la structure syntaxique de leur L1 est apparemment marquée, contrairement à la structure du pro-drop en espagnol. La structure syntaxique espagnole est par conséquent plus facile à acquérir. La raison pour laquelle les apprenants espagnols transfèrent la structure syntaxique du pro-drop dans la L2 s’explique par le fait qu’elle soit non marquée et que la structure syntaxique en anglais soit marquée. Tout en compte, il reste très vague et indéfini ce que les aspects linguistiques marqués et complexes sont exactement. Il nous semble qu’en général, il pourrait être dit que les aspects linguistiques complexes sont des aspects avec beaucoup de caractéristiques, avec lesquels les apprenants d’une langue seconde ont les plus de difficultés pendant l’apprentissage, comme par exemple l’acquisition d’un sujet impersonnel. Pour ce qui concerne les aspects linguistiques marqués et non marqués il nous semble que les aspects linguistiques partagés par la plupart des langues sont des aspects non marqués. Par contre, les aspects linguistiques marqués sont des aspects spécifiques d’une langue ou de quelques langues. Les aspects non marqués sont alors plus fréquents que les aspects marqués.

Ce qui est bel et bien clair, c’est que les apprenants d’une L2 utilisent leurs connaissances linguistiques de la L1 et que le transfert positif et négatif sont inévitables.

Dans les sections précédentes nous avons pu lire que l’acquisition d’une langue seconde peut être influencée par plusieurs facteurs. Nous avons traité l’influence du transfert positif et l’influence du transfert négatif. Nous avons également traité l’influence d’autres facteurs comme la ‘marquabilité’ et la complexité des aspects linguistiques qui résultent dans le transfert négatif. Passons maintenant au deuxième chapitre qui porte sur la forme du passé composé en français et en néerlandais.

2. Le passé composé

Dans ce chapitre, nous comparons un des temps du passé en français avec son

équivalant néerlandais. Le français connaît quatre temps du passé : l'imparfait, le passé simple, le passé composé et le plus-que-parfait. En néerlandais, par contre, il n'y en a que trois: l'onvoltooid verleden tijd (l'imparfait et le passé simple), le voltooid tegenwoordige tijd (le passé composé) et le voltooid verleden tijd (le plus-que-parfait) (van der Linden, 1998). La différence la plus importante entre le français et le néerlandais dans ce domaine est que l'imparfait et le passé simple forment un seul temps du passé en néerlandais. En français par contre, l'imparfait et le passé simple sont des temps du passé différents. Nous nous concentrerons sur la forme du passé composé (voltooid tegenwoordige tijd), car c'est ce temps du passé qui sera étudié dans l'étude expérimentale dans le chapitre suivant. Nous traiterons l'emploi du passé composé en français et en néerlandais et nous soulignerons les différences entre ces deux langues en ce qui concerne sa forme.

Le passé composé est le temps du passé qui sert à exprimer des actions qui ont eu lieu et qui ont été achevées dans le passé (Vlugter, Sleeman & Verheugd, 2008). Le passé composé et son homologue néerlandais le voltooid tegenwoordige tijd, se forment de façon similaire et l'usage de ces temps du passé est presque le même, même s'il existe de petites différences. Une de ces différences est que la langue néerlandaise est moins stricte que le français en ce qui concerne l'emploi des temps du passé. Pour décrire une situation qui demande le passé composé en français, il est en néerlandais possible d'employer soit une forme de l'imparfait (onvoltooid verleden tijd) soit une forme du passé composé (voltooid tegenwoordige tijd) (van der Linden, 1998). Il existe bel et bien une différence grammaticale entre l'emploi du voltooid tegenwoordige tijd (le passé composé) et l'onvoltooid verleden tijd (l'imparfait) en néerlandais, mais il y a des cas dans lesquels les deux temps du passé peuvent être employés. Pour illustrer cette différence dans l'emploi des temps du passé voyons l'exemple dans (4).

(4) a. En toen hebben we de fietsen gepakt en zijn we weggegaan
et alors avons nous les vélos pris et sommes nous partis
"Et à ce moment nous avons pris les vélos et nous sommes partis"

b. En toen pakten we de fietsen en gingen we weg
et alors prenons nous les vélos et partions nous
"Et à ce moment nous avons pris les vélos et nous sommes partis"

(Huisman, 2011 : 12)

Les phrases dans (4a) et (4b) indiquent plus au moins la même chose. Néanmoins, dans (3a) et dans (4b) l'application du temps du passé n'a pas été la même. Dans (4a) le voltooid tegenwoordige tijd (le passé composé) est appliqué (*hebben gepakt ; zijn weggegaan)*. Par contre, dans (3b) l'onvoltooid verleden tijd (l'imparfait et le passé simple) est utilisé (*pakten ; gingen weg)*. Pour indiquer le même sens sémantique de la phrase néerlandaise, il est alors (en français) seulement possible d'utiliser le passé composé, comme nous pouvons le voir dans les traductions de (4a) et de (4b).

Pour pouvoir utiliser le passé composé, il est important de savoir sa forme correcte. En français tout comme en néerlandais, le passé composé est composé d'un auxiliaire et d'un participe passé. Cet auxiliaire est soit *avoir* (hebben) soit *être* (zijn). Le participe passé correspond au verbe principal de la phrase. En français, le participe passé ne s'accorde pas avec le sujet si l'auxiliaire *avoir* est employé. Par contre, il s'accorde bien en nombre et en genre avec le sujet si l'auxiliaire est *être* (Arrivé, 2006). Pour illustrer cette différence examinons les exemples dans (5).

(5) a. Les filles ont appelé
b. Les filles sont parties (Negro, Bonnotte & Bernard, 2013 : 1259)

Dans (5b), nous pouvons voir que **–es** est ajouté au participe passé pour signaler que le sujet est féminin au pluriel. En néerlandais, par contre, il n'y a jamais de l'accord avec le sujet. La sélection de l'auxiliaire *avoir* ou *être* dépend du verbe principal de la phrase et les critères pour le choix ne sont pas les mêmes en français et en néerlandais. Nous continuerons par une section qui traitera plus en détail le choix de l'auxiliaire.

2.1 Le choix de l'auxiliaire

Comme nous avons pu le lire ci-dessus, il faut faire un choix entre les auxiliaires *avoir* et *être* dans le passé composé. Le choix de l'auxiliaire est déterminé par le type du verbe principal de la phrase. Nous traiterons tout d'abord l'emploi de l'auxiliaire *être* et ensuite l'emploi de l'auxiliaire *avoir*.

2.1.1 L'auxiliaire être

Dans les langues romanes ainsi que dans les langues germaniques qui ont un choix entre *être* et *avoir* dans le passé composé, on emploie l'auxiliaire *être* si le verbe principal est inaccusatif. Cependant, les verbes qui appartiennent à la classe des verbes inaccusatifs diffèrent de langue à langue. En français, les verbes inaccusatifs sont des verbes qui dénotent

un changement de lieu ou un changement d'état aboutissant à son terme. Ces verbes se construisent alors avec l'auxiliaire *être* (Arrivé, 2006). Pour illustrer de quel type de verbes il s'agit, voyons la liste des verbes dans (6).

(6)

Changement de lieu			**Changement d'état**
Aller	Monter	Tomber	Mourir
Apparaître	Partir	Venir	Naître
Arriver	Passer par		Décéder
Descendre	Rester		
Devenir	Retourner		
Entrer	Sortir		

(Vlugter, Sleeman & Verheugd, 2008)

Les 17 verbes énumérés dans (6) sont les verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *être* au passé composé. Ces mêmes verbes sont aussi en néerlandais conjugués avec l'auxiliaire *être*. Néanmoins, il faut mentionner qu'il y a aussi des verbes qui dénotent un changement d'état, mais qui ne sont pas conjugués avec l'auxiliaire *être* (Bentley & Thórhallur, 2004). Prenons les exemples suivants dans (7) pour clarifier les trois cas discutés ci-dessus.

(7) a. Marie est arrivée (Rocquet, 2010 : 11)
b. Elle est morte (Bentley & Thórhallur, 2004 : 450)
c. Elle a changé (Bentley & Thórhallur, 2004 : 450)

Dans l'exemple (7a), nous voyons un exemple d'un verbe (*arriver*) qui dénote un changement de lieu. L'auxiliaire employé est *être* et nous voyons aussi que le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. Rappelons que le participe passé s'accorde avec le sujet quand l'auxiliaire *être* est utilisé. Dans (7b), le verbe principal de la phrase (*mourir*) est un verbe inaccusatif et il dénote un changement d'état. Par conséquent, l'auxiliaire *être* est employé. De nouveau, nous pouvons constater que le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet. Contrairement aux exemples dans (7a) et (7b) l'exemple dans (7c) est différent. Comme le verbe principal dans (7c) (*changer*) dénote un changement d'état, nous nous attendons alors à l'emploi de l'auxiliaire *être*. Pourtant, nous constatons que l'auxiliaire *avoir* est employé. Cela s'explique par le fait que les verbes comme *changer*, *grandir* et *mûrir* sont des verbes inergatifs qui sélectionnent l'auxiliaire *avoir*. En italien, une langue romane

comme le français, tant qu'en néerlandais (une langue germanique) le verbe *changer* est conjugué avec l'auxiliaire *être*. Nous voulons montrer à l'aide de cet exemple que les verbes qui appartiennent à la classe des verbes qui prennent *être* diffèrent de langue à langue.

Passons maintenant à un autre type de verbes qui se conjuguent avec l'auxiliaire *être*. Dans les langues romanes, les verbes pronominaux sont aussi toujours conjugués avec l'auxiliaire *être* aux temps composés (Grevisse 1969 cité par Abeille & Godard, 2002). Dans les langues germaniques, par contre, les verbes pronominaux ne sont pas conjugués avec l'auxiliaire *être*, mais avec *avoir*. Pour illustrer la différence entre les langues romanes et germaniques, prenons les exemples de l'italien et l'allemand (8), discutés par Bentley & Thórhallur (2004 : 452).

(8) a. Si è vestito (italien)
refl être-3sg habillé
'Il s'est habillé'

b. Il s'est habillé (français)

Langues romanes : L'auxiliaire *être*

c. Er hat sich angezogen (allemand)
il avoir-3sg refl habillé
'Il s'est habille'

d. Hij heeft zich aangekleed (néerlandais)
il avoir-3sg refl habillé
'Il s'est habille'

Langues germaniques : L'auxiliaire *avoir*

(refl : pronom réfléchi)

En italien ainsi qu'en français les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *être* comme nous pouvons le voir dans les exemples (8a) et (8b). En allemand et en néerlandais par contre, les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *avoir* comme illustré dans les exemples (8c) et (8d). Le choix de l'auxiliaire par rapport aux verbes pronominaux est une différence majeure entre le français et le néerlandais. Nous avons vu les cas dans lesquels l'auxiliaire *être* est employé, passons maintenant à l'emploi de l'auxiliaire *avoir*.

2.1.2 L'auxiliaire avoir

L'auxiliaire *avoir* est employé dans tous les cas où les verbes n'utilisent pas l'auxiliaire *être* (Arrivé, 2006). Contrairement aux verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *être*, le participe passé des verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *avoir* ne s'accorde pas en genre et en nombre avec le sujet aux temps composés comme nous avons déjà pu le lire ci-dessus. La seule forme d'accord que nous trouvons dans les phrases avec l'auxiliaire *avoir*, est l'accord du participe passé avec l'objet direct si celui-ci se trouve devant le verbe principal de la phrase (Rocquet, 2010). Pour illustrer le phénomène de l'accord en présence de l'auxiliaire *avoir* examinons les exemples dans (9) et (10).

(9) a. Marie a peint/ *es les chaises

b. Marie les_i a peintes t_i

|_____| (Rocquet, 2010 : 5)

(10) a. Elle a construit / *construite une maison

b. La maison que Paul a construite/ *construit

(Abeille & Godard, 2002 : 409)

Dans (9a) le participe passé ne s'accorde pas avec l'objet direct. Dans ce cas l'objet direct, *les chaises*, suit le verbe principal de la phrase. Dans (9b) par contre, le pronom personnel *les* renvoie à l'objet direct *les chaises* et précède l'auxiliaire et le participe passé. Le participe passé *peint* reçoit **-es** pour signaler qu'il s'agit d'un objet direct féminin au pluriel. Dans (9b), le participe passé s'accorde donc en nombre et en genre avec l'objet direct de la phrase. La même observation vaut pour (10a) et (10b). L'accord en genre et en nombre avec le sujet n'est donc pas permis si l'auxiliaire est *avoir*. Voyons l'exemple dans (11) d'une telle phrase.

(11) * La viande a cuite (Rocquet, 2010 : 3)

Dans l'exemple (11) le participe passé du verbe principal *cuire* s'accorde avec le sujet *La viande*. Cet accord est inacceptable. Par contre, si l'objet direct précède le verbe principal l'accord en genre et en nombre avec l'objet est obligatoire, comme nous avons pu le voir dans (10b). À part de l'accord dans l'orthographe dans (10b), cet accord est aussi réalisé phonologiquement. Pourtant, dans la plupart des cas, l'accord est marqué dans l'orthographe, mais ne se manifeste pas à l'oral (Arrivé, 2006) comme nous pouvons le voir dans (12).

(12) a. J’aime la tarte qu’il a achetée [aʃte]
b. J'aime les bonbons qu'il a achetés [aʃte]

Le participe passé s’accorde avec l’objet direct féminin singulier *la tarte* dans l’exemple (12a). Dans l’exemple (12b), le participe passé s’accorde avec l’objet direct masculin pluriel *les bonbons*. La différence de l’accord est claire dans l’orthographe, néanmoins la différence ne se manifeste pas à l’oral. Il existe donc des cas où la différence ne s’entend pas dans la prononciation, contrairement aux exemples de (9b) et (10b) dans lesquels la prononciation joue un rôle important. L’accord se manifeste à l’oral ainsi que dans l’orthographe. La prononciation du participe passé des exemples dans (9) et (10) est montré dans (13).

(13). a. Marie a peint [pɛ̃]
b. Marie les a peintes [pɛ̃t]
c. Elle a construit [kɔ̃stʀɥi]
d. La maison que Paul a construite [kɔ̃stʀɥit]

Nous pouvons voir dans (13) que les différentes formes de l’accord se manifestent à l’écrit ainsi que dans la prononciation. Dans (13b) nous voyons par exemple le participe passé qui s’accorde avec l’objet direct féminin pluriel *les*, qui renvoie à *les chaises*. L’accord se manifeste en ajoutant **–es** à l’écrit et le phonème [t] est ajouté à la forme masculine singulière à l’oral. Dans (13d) le participe passé s’accorde avec l’objet direct féminin singulier *la maison*. L’accord se manifeste en ajoutant un **–e** à l’écrit et à l’oral le phonème [t] est ajouté à la forme masculine singulière. L’accord du participe passé en nombre et en genre avec soit le sujet soit avec l’objet direct est une caractérisation du féminin qui n’est pas employé en néerlandais.

Un autre aspect linguistique difficile à acquérir est l’emploi comme verbe transitif de certains verbes inaccusatifs. Cette alternance est intéressante, car ces verbes prennent *avoir* comme auxiliaire et obtiennent un sens différent avec cet auxiliaire (Vlugter, Sleeman & Verheugd, 2008). En français les verbes qui peuvent sélectionner l’auxiliaire *avoir* et *être* sont les verbes suivants : (14).

(14)

Entrer	Descendre	Monter
Passer	Retourner	Sortir

(Vlugter, Sleeman & Verheugd, 2008)

Ces verbes sont employés comme des verbes inaccusatifs et comme des verbes transitifs. Dans (15), il est question d'un emploi comme verbe transitif, qui sélectionne l'auxiliaire *avoir*. À la suite de cette sélection le participe passé est suivi par un complément d'objet direct, comme nous pouvons le voir dans (15). Les parties soulignées dans les exemples (15a), (15b) et (15c) sont les compléments d'objet directs.

(15) a. J'ai monté les valises au grenier
b. J'ai descendu les escaliers à toute vitesse
c. J'ai sorti les poubelles (www.lepointdufle.net)

Les verbes transitifs dans les exemples de (15) indiquent tous l'aboutissement à l'action. L'exemple dans (15a) indique par exemple que l'action de *monter* se termine quand *les valises* se trouvent *au grenier*. Nous verrons ci-dessous que ceci n'est pas le cas si les verbes dans (14) sont employés comme des verbes inaccusatifs.

Les verbes inaccusatifs sélectionnent l'auxiliaire *être*. À la suite de cette sélection, le participe passé n'est pas suivi par un complément d'objet direct, contrairement à ce que nous avons constaté pour leur emploi transitif. Pour illustrer cette différence nous donnons quelques exemples dans (16).

(16) a. Je suis monté(e) sur la tour Eiffel
b. Je suis descendu(e) à la cave
c. Je suis sorti(e) (www.lepointdufle.net)

Nous pouvons observer dans les exemples de (16) que le verbe inaccusatif n'a qu'un seul argument, ce qui caractérise un verbe inaccusatif. Néanmoins, nous constatons la présence d'une préposition après le verbe dans les exemples (16a) et (16b). Cela s'explique par le fait que le verbe dans (16a) *monter* et le verbe dans (16b) *descendre* expriment les deux le changement de lieu d'un certain individu et qu'il faut par conséquent ajouter un constituant qui exprime la Destination de ce changement de lieu (Doetjes, 2003). Dans la phrase (16a) ce constituant est la préposition (PP) *sur la tour Eiffel* et dans (16b) ce constituant est le PP *à la cave*. À part le fait que les verbes inaccusatifs n'ont qu'un seul argument ils diffèrent aussi des verbes transitifs par le fait qu'ils n'indiquent pas d'aboutissement à l'action, comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus.

En néerlandais aussi il existe un groupe de verbes qui peuvent sélectionner les auxiliaires *avoir* et *être*. Néanmoins, ce ne sont pas comme en français des verbes inaccusatifs

et des verbes transitifs, mais des verbes intransitifs. Quand le verbe intransitif sélectionne l'auxiliaire *être*, le verbe exprime une situation de déplacement et indique la fin d'une action. Par contre, le verbe n'exprime pas un aboutissement à l'action, quand l'auxiliaire *avoir* est employé avec le verbe intransitif. Pour exprimer un déplacement de A vers B le choix de l'auxiliaire sera donc l'auxiliaire *être,* tandis que pour exprimer uniquement l'action il faut employer l'auxiliaire *avoir* (Vlugter, Sleeman & Verheugd, 2008). Nous donnons dans (17) des exemples trouvés sur Internet pour distinguer les deux cas en néerlandais.

(17) a. Ik heb op hoge hakken gelopen
je ai sur haut talons marché
"J'ai marché sur des talons"

b. Ik ben naar binnen gelopen
je suis vers dedans marché
"Je suis entré(e)" (www.dutchgrammar.com)

Le verbe dans (17a) nous informe sur le fait que le sujet de la phrase a marché sur des talons, mais ne nous informe pas sur l'aboutissement de l'action. Dans cette phrase l'auxiliaire *avoir* a été employé. Contrairement à l'exemple (17a), il est clair dans (17b) que le sujet de la phrase est entré et que l'action de marcher se termine au moment où le sujet est à l'intérieur. Dans cet exemple l'auxiliaire *être* a été employé. Le sens sémantique des verbes change donc selon le choix de l'auxiliaire. Il est très intéressant d'analyser cette différence sémantique entre le français et le néerlandais mais, je ne le ferai pas dans cette étude dû à un manque d'espace. Il est néanmoins important de savoir qu'il y a des verbes dans les deux langues qui peuvent sélectionner les auxiliaires *avoir* et *être* et que ces auxiliaires font changer l'interprétation des verbes. En résumé, nous pouvons dire que le français et la langue néerlandaise partagent le phénomène d'un groupe de verbes qui peuvent sélectionner les auxiliaires *avoir* et *être,* mais que les critères pour la sélection de l'auxiliaire diffèrent. En français, le choix de l'auxiliaire dépend du type du verbe. Un verbe inaccusatif sélectionne l'auxiliaire *être* et le verbe transitif sélectionne l'auxiliaire *avoir*. En néerlandais par contre, le choix de l'auxiliaire dépend s'il est question d'un aboutissement à l'action ou pas. L'auxiliaire *avoir* est employé pour exprimer uniquement l'action et l'auxiliaire *être* est employé pour indiquer l'aboutissement à l'action.

Dans cette section, nous avons constaté que la sélection de l'auxiliaire diffère par langue. La langue française et le néerlandais diffèrent surtout dans le choix de l'auxiliaire

pour les verbes pronominaux. En français les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *être*, tandis qu'en néerlandais l'auxiliaire *avoir* est sélectionné. Une autre différence importante est l'accord en nombre et en genre avec le sujet et avec l'objet direct. Cet accord existe en français, mais ce phénomène n'existe pas en néerlandais. Finalement, nous avons pu voir qu'il y a des verbes dans les deux langues qui peuvent sélectionner les auxiliaires *avoir* et *être*. Pourtant, le choix de l'emploi de l'auxiliaire dans les deux langues dépend de critères différents.

2.2 Le participe passé

Nous avons traité les auxiliaires dans la section précédente, mais le passé composé est composé d'un auxiliaire et d'un participe passé. Passons alors maintenant au participe passé. Nous traiterons tout d'abord le participe passé en français, ensuite nous ferons la même chose pour le néerlandais.

2.2.1 Le participe passé en français

En français nous pouvons diviser le participe passé en deux morphèmes : la racine du verbe et le suffixe. La racine renvoie au sens lexical du verbe (Negro, Bonnotte & Bernard, 2013) et le suffixe marque l'accord. Les participes passé les plus nombreux se terminent au masculin singulier en **–é**, **-i** ou **–u**. Pour nous faire une idée de ces participes passé, nous donnons quelques exemples dans (18).

(18)

Verbe	**Masculin Singulier**
Parler	Jean a parlé
Partir	Pierre est parti
Entendre	Romain a entendu

Pour la plupart des participes, l'accord en genre féminin est seulement marqué dans l'orthographe **(-ée**, **-ie**, **-ue**) et il n'y a pas de manifestation à l'orale. C'est-à-dire qu'il n'existe pas de différence de prononciation entre l'accord en genre masculin et féminin (19a,19b). La même chose vaut pour l'accord en nombre qui ne s'entend pas non plus à l'oral comme nous avons pu le voir dans (12b), sauf dans les cas de liaison (Arrivé, 2006). Voyons dans (19c) un exemple d'un cas dans lequel l'accord en nombre s'entend à l'oral à cause de la liaison.

(19) a. Le vélo que j'ai acheté [aʃte]

b. (11a) J'aime la tarte qu'il a achetée [aʃte]

c. Les fraises que j'ai achetées au marché [aʃtezo]

Le phonème /z/ dans (19c) nous fait comprendre que le participe passé *achetées* est écrit au pluriel. Sans liaison nous n'entendons pas cette différence ou pluriel.

Il existe un petit nombre de participes du passé qui se terminent au masculin singulier par **–t** et par **–s.** Nous donnons quelques exemples de ce type de verbes dans (20).

(20)

Verbe	**Masculin Singulier**
Peindre	Louis a peint
Comprendre	Luc a compris

L'accord en genre féminin de ces verbes est marqué dans l'orthographe, mais aussi à l'oral comme nous avons déjà pu le voir dans l'exemple (13d). Quant à l'accord en nombre des participes du passé qui se terminent en **-t**, il est marqué dans l'orthographe mais ne se manifeste pas à l'oral, comme nous pouvons le voir dans (21a). Par contre, l'accord en nombre des participes du passé se terminant en **–s** n'est pas marqué ni à l'écrit, ni à l'oral (21b).

(21) a. Il est mort [mɔʀ] x Ils sont morts [mɔʀ]

b. Le mot que j'ai appris [apri] x Les mots que j'ai appris [apri]

Nous avons pu constater dans cette section que l'emploi du participe passé n'est pas si simple qu'il n'en ait l'air. Premièrement, il existe cinq formes de suffixes du passé composé, qui se terminent en **–é**, **-i** , **–u, –t** et en **–s**. Deuxièmement, il faut tenir compte du fait qu'il est possible que le participe passé s'accorde avec le sujet ou avec l'objet direct. Finalement, il faut tenir compte du fait que la forme du participe passé dans l'orthographe et à l'oral n'est pas toujours similaire. Tout compte fait, ce sont des points considérables qu'il faut prendre en considération pour employer correctement le participe passé en français.

2.2.2 Le participe passé en néerlandais

Dans la section précédente nous avons traité l'emploi du participe passé en français. Dans cette section nous traiterons l'emploi du participe passé en néerlandais. Le participe passé peut être divisé en trois morphèmes : le préfixe, la racine du verbe et le suffixe. La

partie initiale du participe passé est en général le préfixe **ge-.** Néanmoins, il existe aussi d'autres préfixes qui peuvent être employés en position initiale du participe passé, à savoir les préfixes **ont-**, **ver-** et **her-** (Bart et al., 1998). Nous renvoyons le lecteur à l'exemple dans (22) pour le préfixe le plus souvent utilisé.

(22)

Préfixe	**Verbe**	**Participe passé**
ge-	Lachen (rire)	Gelachen

Le participe passé en néerlandais peut se terminer par trois suffixes possibles, à savoir le suffixe **–en**, **-t** et le suffixe **–d**. Voyons pour chaque suffixe l'exemple d'un verbe dans (23).

(23) a. Winnen → Ik heb gewonnen
'gagner' je ai gagné
'J'ai gagné'

b. Fietsen → Ik heb gefietst
'faire du vélo' je ai fait du vélo
'J'ai fait du vélo'

c. Voetballen → Ik heb gevoetbald
'jouer au foot' je ai joué au foot
'J'ai joué au foot'

Le suffixe **–en** est surtout employé avec les participes passés des verbes forts irréguliers. Les verbes sont appelés verbes forts parce qu'ils subissent un changement de racine, comme nous pouvons le voir dans (23a). Par contre, les suffixes **–t** et **–d** sont notamment employés aux participes passés des verbes faibles réguliers. Néanmoins, il existe des exceptions. Nous ne traiterons pas ces exceptions car ils n'ont pas d'importance pour notre étude.

Pour un emploi correct du participe passé en néerlandais, il faut donc tenir compte avec pas mal d'aspects. Tout d'abord, il faut appliquer un des quatre préfixes. Ensuite, il y la racine du verbe qui peut parfois obtenir une autre forme. Finalement, il faut aussi faire le choix entre trois suffixes. Le participe passé en néerlandais est comme en français formé par une racine et un suffixe. La différence entre la forme du participe passé de ces deux langues est qu'on ajoute un préfixe au participe passé en néerlandais. En français le choix des suffixes est plus grand que celui en néerlandais et en français le participe passé s'accorde soit avec le sujet soit avec l'objet indirect. Ce phénomène n'existe pas en néerlandais. Tout compte fait,

nous pouvons conclure que l'emploi du participe passé en français et en néerlandais se passe assez différemment.

Dans ce chapitre nous avons traité la forme du passé composé en français et en néerlandais. Dans les deux langues le passé composé est composé d'un auxiliaire et d'un participe passé. L'auxiliaire est soit *avoir* (hebben) soit *être* (zijn). Néanmoins, il existe quand-même une différence entre les critères des deux langues pour le choix de l'auxiliaire. Dans le schéma ci-dessous (24) nous avons résumé la sélection des auxiliaires par langue.

(24)

	Français		**Néerlandais**	
	Etre	*Avoir*	*Etre*	*Avoir*
Verbe inaccusatif (6)	**X**		**X**	
Verbe pronominal	**X**			**X**
Tous les verbes qui ne sélectionnent pas l'auxiliaire *être*		**X**		**X**

Comme nous pouvons le voir dans (24) la plus grande différence entre le français et le néerlandais par rapport au choix de l'auxiliaire est le choix de l'auxiliaire pour les verbes pronominaux.

Une autre différence que nous avons constaté est l'accord en genre et en nombre avec le sujet et l'objet direct. Ce phénomène existe en français, mais cet accord n'existe pas en néerlandais. En français, le participe passé s'accorde en genre et en nombre avec le sujet si l'auxiliaire est *être.* L'accord en genre et en nombre du participe passé avec l'objet direct a lieu si l'auxiliaire employé est *avoir* et si l'objet direct se trouve devant le verbe principal de la phrase.

Nous avons aussi pu lire dans ce chapitre que l'emploi du participe passé en français et en néerlandais diffère considérablement. Nous renvoyons le lecteur au schéma dans (25) pour un résumé de la forme du participe passé en français et en néerlandais.

(25)

	Français	**Néerlandais**
Préfixe		**X** (ge-, ont-, ver-, her-)
Racine	**X**	**X**
Suffixe	**X** (-é,-i, -u, -t, -s)	**X** (-t,-d,-en)
Accord	**X**	

À part les différences nous avons aussi constaté quelques ressemblances comme nous avons déjà pu le voir dans (24). Les verbes inaccusatifs (6) sélectionnent en français ainsi qu'en néerlandais l'auxiliaire *être*. Les deux langues partagent aussi la sélection de l'auxiliaire *avoir* par tous les verbes qui ne sélectionnent pas l'auxiliaire *être*. En dernier lieu, le français et le néerlandais partagent un groupe de verbes qui peuvent sélectionner les auxiliaires *avoir* et *être*. Malgré cette ressemblance, il faut mentionner que les critères pour le choix de l'auxiliaire ne sont pas identiques et qu'il y a donc encore une différence par rapport à l'emploi de l'auxiliaire au passé composé.

Dans notre étude expérimentale nous nous concentrerons sur la sélection de l'auxiliaire *avoir* par tous les verbes autres que les verbes inaccusatifs et les verbes pronominaux. Nous nous concentrerons aussi sur la sélection de l'auxiliaire *être* par des verbes inaccusatifs. Un autre aspect sur lequel nous nous concentrerons est la sélection différente de l'auxiliaire par les verbes pronominaux en néerlandais et en français. En dernier lieu, nous nous concentrerons sur l'accord en genre et en nombre du participe passé avec le sujet. Tout compte fait, nous nous concentrerons dans notre étude expérimentale sur deux ressemblances et sur deux différences du passé composé en français et en néerlandais.

3. Hypothèses

Dans le premier chapitre de cette étude, nous avons observé plusieurs facteurs qui peuvent influencer l'acquisition d'une langue seconde. Ensuite, dans le deuxième chapitre, nous avons examiné en détail l'emploi du passé composé en français ainsi que l'emploi du passé composé en néerlandais. La connaissance théorique de ces deux chapitres est importante, car le but de cette étude est de déterminer si la langue maternelle influence l'acquisition du passé composé en français par des néerlandophones. Nous essayerons d'atteindre ce but à l'aide d'une étude

expérimentale, dans laquelle nous nous concentrons sur les apprenants néerlandais du français L2.

À partir de ce que nous avons observé dans les chapitres précédents, nous avons formulé quatre hypothèses. Tout d'abord nous pensons que les élèves néerlandophones n'éprouvent pas beaucoup de difficultés avec l'emploi de l'auxiliaire *avoir*. Dans le deuxième chapitre qui porte sur le passé composé, nous avons constaté que tous les verbes autres que les verbes inaccusatifs et les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *avoir.* En plus, cette sélection est identique en français et en néerlandais, à l'exception des cas comme « ik heb gelopen » (j'ai marché) et « ik ben gelopen » (*je suis marché). Les deux langues partagent donc la sélection de l'auxiliaire *avoir* par tous les verbes autres que les verbes inaccusatifs et les verbes pronominaux. Khor (2012) prévoit que le transfert positif aura lieu, dans un cas pareil. C'est pour cette raison que nous prévoyons qu'il y aura du transfert positif pendant l'acquisition de l'emploi de l'auxiliaire *avoir* pour des verbes autres que les verbes inaccusatifs et les verbes pronominaux. Selon White (2003), comme nous l'avons vu dans le deuxième chapitre, le transfert positif facilite l'acquisition d'un aspect linguistique partagé. Par conséquent, nous supposons une acquisition assez facile de l'emploi de l'auxiliaire *avoir* par les apprenants néerlandais.

> *Hypothèse 1 : Les élèves néerlandais éprouvent peu de problèmes avec l'acquisition des verbes qui sélectionnent l'auxiliaire* avoir *en néerlandais ainsi qu'en français.*

Un autre aspect linguistique partagé par le français et le néerlandais est la sélection de l'auxiliaire *être* pour les verbes inaccusatifs. En nous appuyant sur les arguments donnés ci-dessus, nous prévoyons que le transfert positif aura aussi lieu pendant l'acquisition de l'emploi de l'auxiliaire *être* pour des verbes inaccusatifs. Nous nous attendons alors, comme pour l'emploi de l'auxiliaire *avoir,* à une acquisition facile de l'emploi de l'auxiliaire *être* par les apprenants néerlandais.

> *Hypothèse 2 : Les élèves néerlandais éprouvent peu de problèmes avec l'acquisition des verbes inaccusatifs qui sélectionnent l'auxiliaire* être *en néerlandais ainsi qu'en français.*

Dans le deuxième chapitre par contre, nous avons constaté qu'il existe aussi des différences entre le français et le néerlandais par rapport à l'emploi de l'auxiliaire. Les verbes pronominaux en français sélectionnent toujours l'auxiliaire *être,* tandis que les verbes

pronominaux en néerlandais sélectionnent toujours l'auxiliaire *avoir*. Les deux langues ne partagent donc pas le même choix de l'auxiliaire pour les verbes pronominaux. Le linguiste Matras (2009) avance qu'une influence négative peut avoir lieu quand il n'y a pas de correspondance entre la L1 et la L2, ce qui est le cas pour les verbes pronominaux. Les structures grammaticales peuvent être transférées de la L1 dans la L2, tandis qu'elles sont différentes de celles de la L2, et causeront des structures incorrectes dans la L2 (Filipović & Hawkins, 2013). Nous prévoyons d'après cette connaissance théorique qu'un apprenant néerlandais fera des erreurs en français si celui-ci transfère le choix de l'auxiliaire de sa L1 dans la langue française L2. Nous nous attendons dans ce cas à un emploi de l'auxiliaire *avoir* pour les verbes pronominaux au lieu de l'auxiliaire *être*. L'influence de la langue maternelle sera négative et fera ralentir l'acquisition de cet aspect linguistique. Nous pensons que l'acquisition de l'emploi de l'auxiliaire *être* pour des verbes pronominaux devient plus difficile étant donné que l'apprenant doit appliquer une règle grammaticale qui est différente de la sienne.

> *Hypothèse 3 : Les élèves néerlandais éprouvent beaucoup de difficultés avec l'acquisition des verbes pronominaux au passé composé.*

La dernière hypothèse est comme les trois autres basée sur la connaissance théorique que nous avons abordée dans les deux premiers chapitres. Dans le premier chapitre nous avons constaté que Khor (2012) prévoit que l'absence d'un aspect linguistique dans la L1 peut poser de problèmes si cet aspect existe dans la L2, ou vice et versa. Dans un cas pareil les apprenants devront acquérir et appliquer un aspect linguistique sans pouvoir imiter l'emploi de cet aspect de la langue maternelle. Dans le deuxième chapitre, nous avons constaté qu'en français le participe passé s'accorde en nombre et en genre si l'auxiliaire *être* est employé. Par contre, ce phénomène n'existe pas en néerlandais. À la base de ces connaissances nous prévoyons une grande difficulté pour les apprenants néerlandais du français L2 pendant l'acquisition de l'accord du participe passé avec le sujet. Les apprenants néerlandais devront appliquer un aspect linguistique qui leur est inconnu. Par conséquent, l'acquisition de l'emploi de l'accord sera très difficile pour les apprenants et l'emploi sera probablement marqué par beaucoup d'erreurs.

> *Hypothèse 4 : Les élèves du lycée néerlandais éprouvent des problèmes avec l'acquisition de l'accord avec le sujet au passé composé en français.*

Chaque une des hypothèses sera testée dans notre étude expérimentale dans l'espoir que l'ensemble des résultats nous offrira une réponse à la question principale qui est *« Est-ce qu'il y de l'influence de la langue maternelle dans l'acquisition du passé composé en français par des néerlandophones ? »*. Dans la section suivante nous analyserons l'étude expérimentale en détail.

4. Étude expérimentale

4.1 Introduction

Dans ce chapitre nous élaborons la méthodologie utilisée dans notre étude expérimentale et nous traiterons toute l'étude expérimentale y inclut les résultats. L'étude se divise en deux parties. La première partie consiste d'une expérience dans laquelle les participants doivent indiquer si une construction est correcte ou non. La deuxième partie de l'étude consiste d'une expérience dans laquelle les participants eux-mêmes ont dû fournir les formes correctes du passé composé. Tous les participants qui ont participé à l'étude ont tous fait les deux expériences. L'étude a eu lieu aux Pays-Bas.

4.2. Méthodologie

4.2.1. Matériel

Pour notre étude, nous avons créé deux expériences différentes (voir l'annexe 1). La première expérience demande aux participants d'indiquer si une construction est correcte ou non. Elle a comme but de voir si les participants reconnaissent la forme correcte du passé composé. Ils ont donc deux choix possibles (Correct/Incorrect). Par conséquent, les participants n'ont pas besoin de mettre eux-mêmes les verbes au passé composé. Nous ne posons pas la question aux participants de savoir pourquoi ils ont indiqué la phrase comme étant correcte ou incorrecte. En conséquence, nous ne savons pas si le participant maîtrise vraiment les règles grammaticales ou pas. Nous ne savons pas non plus si le participant a choisi la réponse au hasard dans un cas spécifique. C'est pour cette raison que nous avons décidé d'ajouter une deuxième expérience qui teste les mêmes aspects linguistiques, mais qui diffère dans sa conception de la première expérience. Dans cette deuxième expérience, les participants eux-mêmes doivent produire des formes correctes du passé composé. Comme les participants doivent eux-mêmes appliquer les règles grammaticales, nous pouvons voir à quel point les participants savent quand il faut employer l'auxiliaire *avoir* et quand il faut employer

l'auxiliaire *être*. Cette deuxième expérience sert à nous montrer si les résultats de la première expérience se confirment. Dans la première expérience ainsi que dans la deuxième nous avons utilisé des verbes qui ont été introduits aux élèves dans leurs cours ultérieurs. Par conséquent, l'élève a en principe accès aux connaissances nécessaires pour pouvoir répondre aux questions. Les phrases que nous avons formées ne sont pas très longues. Nous avons opté pour ce type de phrases, afin que les élèves plus faibles réussissent aussi à comprendre les phrases et pour qu'ils n'aient pas une difficulté supplémentaire.

4.2.2. Participants

Les participants de notre étude sont des élèves de seize/dix-sept ans qui sont en première[2] du « Lyceum Ypenburg » à La Haye. Au total trente-deux élèves ont participé. Dix-huit participants appartenaient à une classe et quatorze participants à une autre classe. Nous avons opté pour les élèves de la première, parce qu'en théorie ces élèves ont tous déjà été introduits à tous les aspects du passé composé. C'est pour cette raison que nous avons choisi les élèves du lycée, car au collège les règles grammaticales du passé composé ne sont pas encore toutes traitées en classe. Les enseignants nous ont assuré qu'ils ont traité toutes les règles grammaticales pertinentes dans leurs cours. Nous avons décidé de réaliser l'étude dans un seul lycée, car de cette façon nous savons que les participants ont tous utilisé le même manuel scolaire (*Grandes Lignes*). Nous prévoyons aussi que les explications que les élèves ont eu , sont assez comparables. En plus, les professeurs se réunissent souvent pour parler des interrogations écrites et des épreuves finales pour que tous les élèves soient examinés et notés suivant les mêmes critères. En conséquence, les professeurs prêtent donc attention aux mêmes critères pendant leurs cours en classe. Néanmoins, il faut tenir compte du fait qu'il existe quand-même un risque de divergence entre les explications des professeurs.

4.2.3. Procédure

Notre étude se divise en deux parties comme nous l'avons mentionné dans l'introduction de ce chapitre. Dans le questionnaire, ces deux tests sont précédés par quelques questions concernant des informations personnels des participants. L'expérience a eu lieu dans la salle où les élèves suivent normalement le cours de français. La situation est donc familière et en conséquence il est moins probable que le lieu puisse avoir une influence négative sur les résultats de l'étude. Les élèves ont tous ensemble accompli individuellement l'étude

---

[2] Les participants sont dans la cinquième année VWO, ce qui est le niveau le plus élevé de l'enseignement secondaire aux Pays- Bas et qui prépare à des études universitaires

expérimentale en présence de leur professeur de français et la chercheuse. Les élèves avaient au total vingt minutes pour répondre à toutes les questions. Un test initial a déterminé que ces vingt minutes suffisent. Avant l'exécution de l'expérience, nous avons proposé l'étude expérimentale à trois étudiants universitaires de la première année des études de français, qui l'avaient tous terminée en environ dix minutes. En conséquence, nous avons décidé que les élèves de la première auraient besoin de vingt minutes au maximum, étant donné que leur niveau est moins élevé que celui des étudiants universitaires. Les élèves ont tous accompli les trois parties de l'étude expérimentale. Par conséquent, nous pouvons conclure que la durée de vingt minutes pour répondre à toutes les questions de l'étude expérimentale était suffisante. Dans les sections qui suivent les trois parties de notre étude seront discutées en détail.

4.2.3.1. Traitement des coordonnées personnelles

Dans la première partie de l'étude nous posons quelques questions à propos de coordonnées personnelles du participant. Les questions sont introduites par un petit message de la part de la chercheuse, pour assurer les élèves du fait qu'ils ne seront pas évalués sur leurs résultats de l'étude. On demande aux élèves de remplir les expériences de la façon la plus sérieuse possible. Nous avons tout d'abord demandé le nom, l'âge et le sexe du participant. Ensuite, nous avons posé une question pour déterminer la classe de l'élève. Ces questions ne sont pas d'une grande importance pour l'expérience, mais elles ont été plutôt posées pour que les élèves puissent entrer en mode de concentration au lieu de commencer tout de suite les tests. La question suivante demande de l'information sur la langue ou les langues maternelles du participant. Nous avons décidé de poser cette question pour pouvoir expliquer éventuellement des résultats divergents qui s'expliquent par les langues maternelles autres que le néerlandais. La dernière question de cette partie générale concerne la classe dans laquelle l'élève a commencé sa carrière scolaire au « Lyceum Ypenburg ». Un résultat divergent pourrait trouver sa raison dans le fait qu'un élève n'a pas fréquenté ce lycée depuis la sixième classe. Il se pourrait que l'élève ait fréquenté un lycée où la méthode d'enseigner était plus efficace ou en revanche moins efficace ce qui pourrait se refléter dans les résultats. La raison pour laquelle nous avons décidé de poser cette question est donc la même que pour la question précédente. En cas de besoin, les questions pourraient nous aider à expliquer des résultats divergents.

4.2.3.2. Expérience 1

La première partie de l'étude expérimentale est une expérience dans laquelle les

participants reçoivent sur papier des phrases. Ils doivent juger ces phrases comme étant grammaticalement correcte ou incorrecte. Les expériences ont été administrées sur papier et non pas à l'oral, parce que la langue française se caractérise par le manque de correspondance phonologique avec l'accord grammatical (Negro, Bonnotte & Bernard, 2013) (voyons la section 2.1.2). En d'autres mots, la prononciation et la forme à l'écrit ne correspondent pas toujours. Une expérience à l'oral serait trop difficile et donnerait lieu à la confusion auprès des élèves. Un exemple de ce qui pourrait se passer est que le participant devrait évaluer la phrase suivante : « *Ils sont morts* ». Dans un tel cas, le participant entendra [isɔ̃mɔʀ] et ne saura pas dire si la phrase est correctement écrite ou pas. Cela s'explique par le fait que l'accord du participe passé avec le sujet ne se manifeste pas à l'oral dans ce cas. Pour éviter ces problèmes nous avons alors décidé d'administrer les expériences sur papier. Avant le début de l'expérience, une explication avec un petit exemple est donné pour que les élèves sachent exactement quoi faire. Le but de cette expérience est de tester les quatre hypothèses que nous avons formulées.

Tout d'abord nous testons si les participants remarquent si l'auxiliaire est correctement ou incorrectement utilisé dans la phrase. En d'autres mots, est-ce que les participants se rendent compte du fait que les auxiliaires *avoir* et *être* sont parfois correctement et parfois incorrectement employés. Dans cette expérience, il y a quatorze phrases qui testent cet emploi. Nous donnons dans (26) trois de ces quatorze phrases pour donner une idée du type des phrases.

(26) a. **1.** Nous avons dansé Correct/Incorrect
b. **16.** Sophie est venue en voiture Correct/Incorrect
c. **49.** Vous avez déjà allés au Maroc ? Correct/Incorrect

Sept des quatorze phrases sont correctes et appliquent l'auxiliaire correctement, comme par exemple (26a) et (26b). Les sept autres phrases ont un emploi incorrect de l'auxiliaire, comme nous pouvons le voir dans (26c). Il existe sept phrases dans lesquelles le verbe se conjugue avec l'auxiliaire *avoir*. Les autres sept phrases contiennent des verbes qui prennent l'auxiliaire *être*. En nous appuyant sur nos premières deux hypothèses nous prévoyons que les élèves obtiendront de bons résultats pour ce test. Cette prédiction s'explique par le fait que nous nous attendons au transfert positif de l'emploi de l'auxiliaire *avoir* pour des verbes qui ne sélectionnent pas l'auxiliaire *être*. Nous nous attendons aussi au transfert positif de l'emploi de l'auxiliaire *être* pour des verbes inaccusatifs.

Deuxièmement nous testons si les participants sont conscients du fait que les verbes

pronominaux se conjuguent avec l'auxiliaire *être*. Nous avons formulé quatorze phrases avec un verbe pronominal, dont nous pouvons voir deux exemples dans (27).

(27) a. **11.** Antoine s'est reposé Correct/Incorrect
b. **26.** Sarah s'a réveillée à 09.00 heures Correct/Incorrect

Le participe passé s'accorde dans toutes les quatorze phrases correctement. Par contre, il y a sept phrases dans lesquelles l'auxiliaire incorrect (*avoir* au lieu d'*être*) a été sélectionné, comme est le cas dans (27b). Dans les autres sept phrases le verbe pronominal est correctement combiné avec *être* comme nous pouvons le voir dans (27a). Nous avons décidé de nous concentrer uniquement sur les auxiliaires dans ce test. C'est pour cette raison que nous avons seulement formulé des phrases avec un emploi correct ou incorrect de l'auxiliaire. Nous n'avons pas construit des exemples avec un choix incorrect de l'auxiliaire et un accord incorrect du participe passé avec le sujet. Le fait qu'il y a uniquement une seule règle grammaticale qui a été violée est selon nous la façon la plus efficace de déterminer s'il est question de transfert négatif ou pas. Nous pensons que les participants éprouveront beaucoup de difficultés en faisant ce test et qu'ils n'obtiendront pas de bons résultats (Hypothèse 3).

Finalement, nous testons si les participants comprennent que, le participe passé s'accorde avec le sujet si l'auxiliaire *être* est employé. Pour tester cet accord, nous avons choisi de formuler les phrases correctement à l'exception de l'accord du participe passé dans sept des quatorze phrases. Nous donnons dans (28a), un exemple d'une phrase dans laquelle l'accord du participe passé est incorrect. Contrairement à l'exemple dans (28a), nous pouvons voir dans (28b) une phrase dans laquelle l'accord du participe passé est correct. De nouveau, il y a uniquement un seul aspect linguistique qui n'est pas correctement employé. Malgré ce fait, nous prévoyons des difficultés pour les participants. Nous pensons que le pourcentage de réponses correctes pour ce test sera moins élevé que 50%, car nous avons pris le pourcentage de 50% comme le niveau de chance. Les participants devront reconnaître l'accord du participe passé sans pouvoir imiter un emploi similaire de cet aspect linguistique de leur langue maternelle. Par conséquent, nous nous attendons à ce que les participants fassent des erreurs.

(28) a. **43.** Lisa et Lola se sont baignés Correct/Incorrect
b. **36.** Les filles se sont disputées Correct/Incorrect

Cette première partie de l'étude expérimentale consiste de quarante-deux phrases au

total. Les phrases sont présentées dans un ordre arbitraire avant de les proposer aux participants. À part ces quarante-deux phrases, il y a aussi dix phrases qui s'appellent des *fillers* et qui n'ont rien avoir avec ce que nous voulons tester. Les phrases sont introduites pour que les participants restent concentrés et attentifs. Au moment que les participants risquent de comprendre le but de l'étude, il y a un *filler* pour les distraire de cette pensée. C'est pour cette raison que ces phrases reviennent régulièrement. Nous renvoyons le lecteur à (29) pour un exemple d'un filler.

(29) **30.** Vous avons appris à conduire

Nous avons traité tous les items de la première expérience, passons maintenant aux détails de la deuxième expérience.

4.2.3.3. Expérience 2

La deuxième partie de l'étude expérimentale est, comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, une expérience dans laquelle les participants eux-mêmes ont dû fournir des formes correctes du passé composé. Les élèves reçoivent l'expérience sur papier et ils sont demandés de mettre les verbes au passé composé. Les verbes qu'ils doivent conjuguer se trouvent à l'infinitif entre parenthèses après la phrase. Cette expérience est plus difficile que la première, car dans cette expérience les élèves doivent appliquer eux-mêmes plusieurs règles grammaticales à la fois. Ils doivent tout d'abord choisir l'auxiliaire correct. Deuxièmement, ils doivent reconnaître les verbes pronominaux et savoir qu'ils sélectionnent l'auxiliaire *être*. Puis finalement, ils doivent aussi se rappeler du fait que le participe passé s'accorde avec le sujet si l'auxiliaire *être* est employé. Nous testons donc les trois mêmes caractéristiques que dans la première expérience avec la différence que les participants doivent les produire eux-mêmes dans cette expérience-ci.

Dans cette deuxième expérience, nous avons tout d'abord formulé cinq phrases à l'aide desquelles nous testons si les participants savent choisir l'auxiliaire correct. Nous testons dans trois phrases s'ils emploient l'auxiliaire *avoir* quand il s'agit d'un verbe autre qu'un verbe inaccusatif. Nous donnons un exemple d'un tel cas dans (30a). Dans deux des cinq phrases, nous avons testé si les élèves emploient l'auxiliaire *être* dans le cas où un verbe inaccusatif doit être conjugué. Nous donnons dans (30b) une de ces deux phrases.

(30) a. **1.** Tu ……..…… ton vocabulaire par cœur. (Apprendre)
b. **8.** Nous ……..…… au cinéma. (Aller)

Les deux phrases dans lesquelles l'auxiliaire *être* doit être sélectionné sont formulées d'une telle manière que les participants n'ont pas besoin d'accorder le participe passé avec un sujet féminin. Par contre, le participe passé dans l'exemple (30b) doit s'accorder avec le sujet au pluriel. Néanmoins, comme nous ne voulons pas tester la maîtrise de l'accord dans ces cinq phrases la phrase est évaluée comme étant correcte dès que le participant emploie l'auxiliaire correctement. Notre prédiction pour cette partie du test est que les participants le feront très bien et que les pourcentages de réponses correctes seront alors beaucoup plus élevés que 50%.

Le deuxième aspect que nous testons dans cette expérience concerne l'emploi de l'auxiliaire *être* si le verbe entre parenthèses est un verbe pronominal. Nous voulons tester si les élèves Néerlandais produisent les verbes pronominaux avec l'auxiliaire *être* ou s'ils emploient l'auxiliaire *avoir* comme dans leur langue maternelle. Cette connaissance grammaticale a été testée à l'aide de cinq phrases, dont nous voyons un exemple dans (31). Nous pensons par rapport à ce test que les participants emploieront surtout l'auxiliaire incorrect (*avoir*) et que les scores moyens seront par conséquent moins élevés que 50%.

(31) a. **2.** Je ……dans la ville historique. (Se promener)

Les dernières cinq phrases de cette expérience sont formulées avec le but de voir si les élèves font l'accord du participe passé avec le sujet de la phrase. Tous les verbes qui se trouvent entre parenthèses après ces phrases sont des verbes pronominaux. L'emploi de l'auxiliaire *être* est donc obligatoire ainsi que l'accord du participe passé avec le sujet. Nous n'avons pas introduit des verbes inaccusatifs, car ces verbes sont peu nombreux. Nous ne voulions pas utiliser tout le temps les mêmes verbes dans les deux expériences. D'ailleurs, les participants ne pourront pas utiliser les conjugaisons des verbes de la première expérience comme exemple. Ils ne pourront pas non plus copier de réponses remplies au pointillé dans d'autres phrases de la deuxième expérience car les verbes et les sujets sont différents. Nous avons formulé deux phrases dans lesquelles le sujet est au masculin pluriel, dont nous pouvons voir un exemple dans (32a). L'exemple dans (32b), illustre une des deux phrases qui ont un sujet féminin singulier. En dernier lieu, nous avons aussi formulé une phrase dans laquelle le sujet est au féminin pluriel (32c). Tous les types de l'accord sont abordés dans ces phrases ce qui rend la production encore plus difficile pour les participants. Pourtant, nous pouvons de cette façon tester si les participants maîtrisent bien cet aspect grammatical. Nous

prévoyons en nous appuyant sur notre quatrième hypothèse que les élèves éprouveront des problèmes avec la production de l'accord du participe passé avec le sujet dans ce test.

(32) a. **12.** Nous ……..……dans la rue. (S'embrasser)
b. **6.** Dimanche, elle ……. tôt pour aller à l'église. (Se lever)
c. **7.** Clara et Anna ……..devant le cinéma. (Se rencontrer)

Cette partie de l'étude expérimentale consiste d'un ensemble de quinze phrases, ce qui est un ensemble considérablement plus petit que celui utilisé dans la première partie. Les cinq phrases de chaque test ont été mélangées avant de les proposer aux participants. Nous avons décidé de ne pas faire deux parties de la même longueur dans notre étude, parce que sinon l'étude deviendrait trop grande et les participants risqueraient de perdre leur concentration. Une autre raison pour laquelle nous n'avons pas fait deux expériences de la même longueur est parce qu'il n'est pas nécessaire d'avoir une deuxième expérience de cinquante-deux phrases pour pouvoir confirmer les résultats de la première expérience. Un ensemble plus limité suffira pour montrer si les résultats de la reconnaissance des formes correctes des verbes au passé composé et les résultats de la production de ce même aspect correspondent.

4.2.3.4. L'évaluation

L'étude expérimentale a été corrigée par la chercheuse. Le participant a obtenu un point pour chaque bonne réponse. Pour chaque mauvaise réponse ou une réponse pas donnée le participant a reçu zéro points. Dans la première expérience, les participants pouvaient obtenir un maximum de quarante-deux points, car il y avait cinquante-deux items dont dix étaient des fillers. Ces fillers n'ont rien à voir avec le but de l'étude et c'est pour cette raison que les participants ne pouvaient pas gagner des points pour ces items. Dans la deuxième expérience les participants pouvaient obtenir quinze points au maximum. Chaque phrase de cette expérience a testé une des quatre hypothèses. Si l'auxiliaire a été bien employé dans les phrases dans lesquelles nous avons testé l'emploi correct des auxiliaires *avoir* et *être* les participants recevaient un point. Si l'auxiliaire n'a pas été correctement employé dans ces phrases ils recevaient zéro points. Les participants recevaient un point s'ils avaient employé l'auxiliaire *être* dans les phrases où nous avons testé si les participants sélectionnaient l'auxiliaire *être* pour les verbes pronominaux. Même si l'accord du participe passé avec le sujet n'était pas correct, à partir du moment que l'auxiliaire *être* a été appliqué le participant obtiendra un point. Dans les cinq phrases qui ont testé si les participants accordaient bien le participe passé avec le sujet, le participant recevait un point si l'accord du participe passé

avec le sujet était correct. Si l'auxiliaire n'était pas bien employé cela n'avait pas comme conséquence que le participant recevait zéro points pour cette phrase. Cela s'explique par le fait que nous n'avons pas voulu voir dans ces phrases si le choix de l'auxiliaire était maîtrisé. L'attribution des points se basait donc seulement sur l'accord du participe passé avec le sujet.

Tous les résultats ont été introduits dans le logiciel Excel et c'est à l'aide de ce logiciel que nous avons calculé les moyennes. Nous traiterons ces moyennes plus en détail dans la section suivante qui traite les résultats de l'étude expérimentale.

4.3 Les résultats

Dans cette section, nous discuterons les résultats de notre étude expérimentale. Nous avons testé trois aspects linguistiques spécifiques à l'aide de deux expériences différentes. Tout d'abord nous ferons quelques remarques générales en comparant les résultats des deux expériences. Ensuite, nous discuterons les résultats de la première expérience. Finalement, nous traiterons les résultats de la deuxième expérience.

Dans (33), nous avons résumé les résultats des deux expériences qui ont été obtenus par les participants. Les diagrammes nous montrent que les participants ont atteint un score moyen plus élevé dans la première expérience que dans la deuxième.

(33) a. **Le score moyen obtenu : Expérience 1**

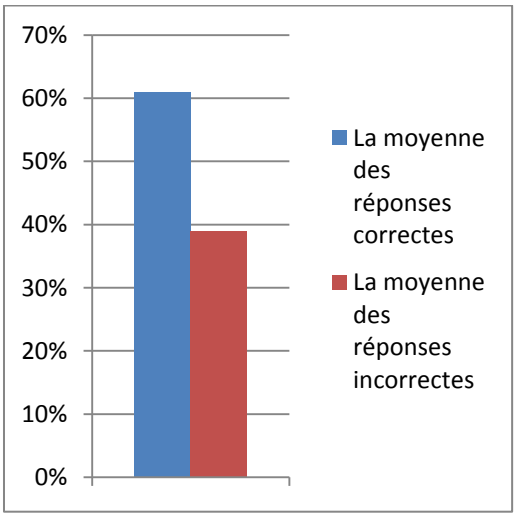

b. **Le score moyen obtenu : Expérience 2**

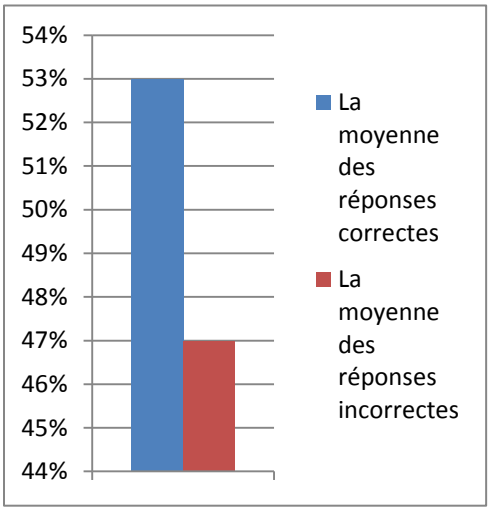

Dans le diagramme dans (33a), nous voyons qu'un pourcentage de 61% de bonnes réponses a été atteint par les participants dans la première expérience. Par contre, le diagramme dans (33b) nous montre les résultats de la deuxième expérience, dans lequel nous constatons un pourcentage de 53% de réponses correctes atteint. Nous pouvons en déduire qu'il existe une

différence entre les résultats des deux expériences. L'expérience de la reconnaissance a été mieux faite que l'expérience de la production. Comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus, nous avons testé trois aspects spécifiques dans les deux expériences. Ces trois aspects linguistiques sont les suivants (34).

(34) **Test 1** : Les participants savent-ils quand il faut employer l'auxiliaire *avoir* et quand il faut employer l'auxiliaire *être* quand il s'agit des verbes non pronominaux ?

Test 2 : Les participants sont-ils conscients du fait que les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *être* ?

Test 3 : Les participants savent-ils que le participe passé s'accorde avec le sujet si l'auxiliaire est *être* ?

Nous donnons les résultats des trois tests séparément, pour que nous puissions bien observer et comparer les scores moyens des participants pour chaque test. Le diagramme dans (35a) nous montre les résultats des participants par test dans la première expérience. Nous pouvons voir que le troisième test a été le mieux fait par les participants. Ils ont obtenu un pourcentage de 70% de réponses correctes dans ce test à l'égard d'une moyenne de 58% de bonnes réponses pour le premier test et une moyenne de 54% de bonnes réponses pour le deuxième test.

(35) a. **Le score moyen obtenu par test : Expérience 1**

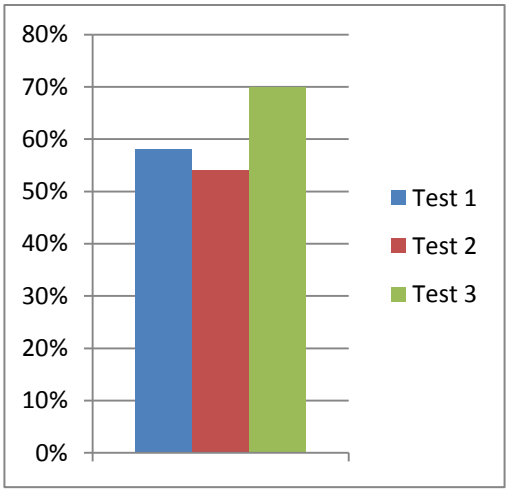

Le diagramme dans (35b) nous montre les résultats des participants par test dans la deuxième expérience. Nous constatons que dans cette expérience le premier test, qui teste si les participants savent quand il faut employer l'auxiliaire *avoir* et quand il faut employer

l'auxiliaire *être*, a été le mieux fait. Les participants ont obtenu un score moyen de 74%, c'est-à-dire que presque trois quart des réponses données aux questions du premier test ont été correctes. Pour le troisième test, qui teste si les participants savent que le participe passé s'accorde avec le sujet si l'auxiliaire est *être*, les participants ont atteint un score moyen de 59%. Le deuxième test, à l'aide duquel nous avons testé si les participants savent que les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *être*, est relativement mal fait par les participants. Ils n'ont qu'obtenu un pourcentage de 28% de réponses correctes.

(35) b. **Le score moyen obtenu par test: Expérience 2**

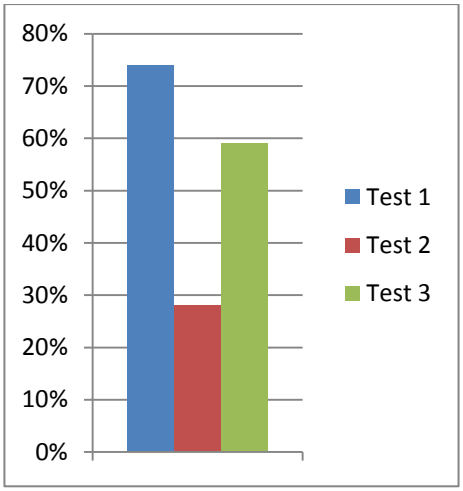

Si nous comparons les résultats des test des deux expériences, nous pouvons conclure qu'en général les participants ont fait le plus grand nombre d'erreurs dans le deuxième test. L'emploi des verbes pronominaux avec l'auxiliaire *être* est donc assez difficile pour les participants. La difficulté se reflète surtout dans l'expérience de la production.

Maintenant que nous avons traité quelques résultats généraux des expériences, passons à une discussion plus détaillée des résultats des expériences.

4.3.1 Résultats expérience 1

Dans cette section nous analyserons les résultats de la première expérience. Nous examinerons les résultats des trois test un par un, pour que nous obtenions une meilleure idée des résultats de chaque test.

Dans le premier test, les participants ont atteint une moyenne de 58% de bonnes réponses, comme nous l'avons vu dans (35a). Le diagramme dans (36) nous informe sur les résultats de chaque phrase qui appartient au premier test. En général, les participants ont atteint un pourcentage de plus de 50% pour la plupart des items. Nous constatons que surtout

l'item vingt-trois du premier test a été bien fait par la grande majorité des participants. L'item vingt-trois, « **23.** Marc a mangé des bonbons », est dans 91% des réponses correctement indiqué comme étant une phrase correcte. Il y a néanmoins, quatre items pour lesquels les participants n'ont même pas atteint un pourcentage de 50% de bonnes réponses. C'est-à-dire que plus que la moitié des réponses données par les participants n'étaient pas correctes.

(36) **Le score moyen du premier test : Expérience 1**

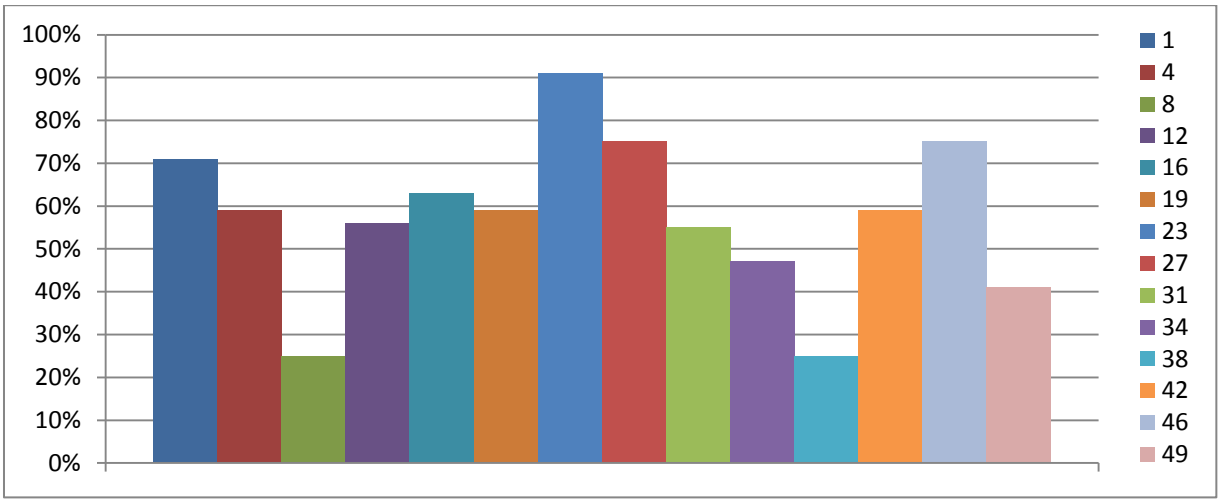

Nous pouvons voir les items dont il s'agit dans (37). Il est frappant que dans tous les quatre cas, l'auxiliaire *avoir* est employé tandis que l'auxiliaire *être* doit être employé, étant donné que le verbe est inaccusatif. La majorité des participants ont indiqué ces items comme étant corrects, tandis qu'ils sont incorrects. Apparemment, la plupart des participants éprouve une difficulté avec la règle grammaticale concernant la sélection de l'auxiliaire *être* par des verbes inaccusatifs comme *sortir* et *arriver*.

(37) **8.** Tu as sorti (25% de réponses)
34. Nous avons arrivés à la gare (47% de réponses)
38. Pierre a resté à la maison (25% de réponses)
49. Vous avez déjà allés au Maroc ? (41% de réponses)

Les items dans (38), testent tout comme les items dans (37) la reconnaissance de l'emploi de l'auxiliaire *être* si les verbes sont inaccusatifs. Néanmoins, nous constatons que ces items ont été relativement mieux faits que ceux dans (37). La majorité des participants ont indiqué les trois items dans (38) comme étant corrects, ce qui est la réponse correcte.

(38) **12.** Ils sont partis (56% de réponses)
16. Sophie est venue en voiture (63% de réponses)
46. Vous êtes allés en train (75% de réponses)

La différence entre les items dans (37) et dans (38) est que l'emploi de l'auxiliaire des phrases dans (37) est incorrect, tandis que l'emploi de l'auxiliaire des phrases dans (38) est correct. C'est-à-dire que les participants reconnaissent mieux l'emploi correct de l'auxiliaire *être* que la sélection incorrecte de l'auxiliaire *avoir* par des verbes inaccusatifs .

Si nous nous concentrons un peu plus sur la reconnaissance du choix de l'auxiliaire nous voyons que dans ce test la majorité des fautes est faite avec l'auxiliaire *être*. Le diagramme dans (39) nous montre que les participants semblent avoir moins de difficultés à reconnaître les verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *avoir* qu'à reconnaître les verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *être*. Pour les items qui testent si le participant reconnaît que l'auxiliaire *être* est correctement ou incorrectement employé, les participants n'ont même pas donnée 50% de bonnes réponses. Ce constat est illustré dans (39).

(39) **Le score moyen de l'emploi correct de l'auxiliaire : Expérience 1, Test 1**

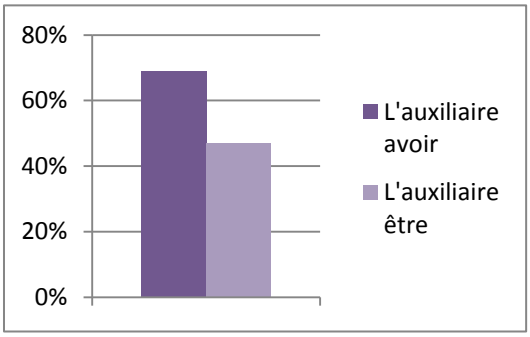

Le choix des auxiliaires dans ces phrases est identique en français et en néerlandais. C'est-à-dire que les verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *avoir* en français le font aussi en néerlandais. La même chose vaut pour les phrases avec les verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *être.* Si les participants auraient tous transféré la sélection de l'auxiliaire de leur L1 dans la L2, donc s'il y aurait eu du transfert positif, on aurait eu un pourcentage de 100% de bonnes réponses. Ceci n'est pas le cas. Par conséquent, il nous semble que le transfert positif n'a pas eu lieu, en tout cas certainement pas pour l'auxiliaire *être*. Maintenant que nous avons traité les résultats du premier test, passons aux résultats du deuxième test.

Les résultats de chaque item du deuxième test, qui teste si les participants sont

conscients du fait que les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *être*, sont illustrés dans le diagramme dans (40).

(40) **Le score moyen du deuxième test : Expérience 1**

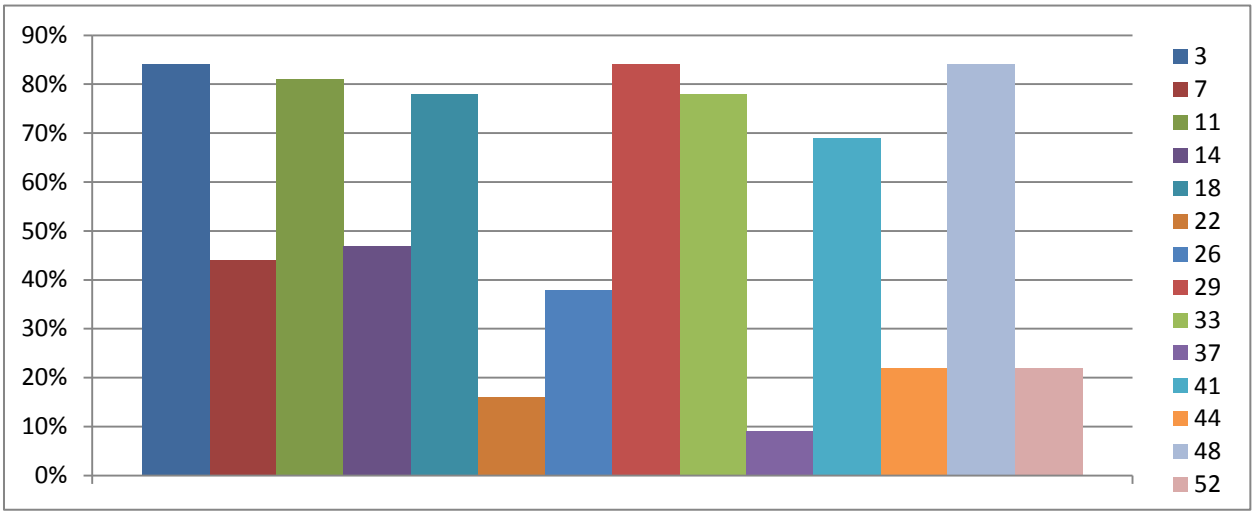

Les réponses données par les participants sont assez remarquables. Nous observons que les participants ont atteint un score moyen de plus de 50% pour la moitié des items. Pour l'autre moitié des items les participants n'ont même pas atteint un pourcentage de 50% de bonnes réponses. Si nous examinons les erreurs qui ont été faits de plus près, nous constatons que les erreurs sont du même type. Les sept items pour lesquels les participants ont atteint un pourcentage assez bas, sont des phrases incorrectes qu'ils ont indiquées comme étant correctes. Pour illustrer quelques items nous renvoyons le lecteur aux exemples dans (41).

(41) **7.** Vous vous avez trompés de numéro (44% de réponses)
22. Tu t'as disputé avec ton père ? (16% de réponses)
37. Léo s'a cassé la jambe (9% de réponses)

Les items dans (41) sont incorrects, car l'auxiliaire *avoir* est employé tandis que les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *être.* Néanmoins, les résultats dans le diagramme nous montrent qu'il y a eu peu de participants qui ont reconnu le mauvais emploi de l'auxiliaire. L'item trente-sept, « **37.** Léo s'a cassé la jambe », est clairement l'item avec le pourcentage le plus bas du deuxième test, comme nous pouvons le voir dans le diagramme dans (40). Le score moyen atteint par les participants n'est que de 9%. C'est-à-dire que de toutes les réponses données par rapport à cet item il n'y avait qu'un pourcentage de 9% de réponses correctes. Le fait que les participants approuvent l'emploi de l'auxiliaire *avoir* peut être le

résultat du fait que les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *avoir* en néerlandais, la langue maternelle des participants. Il nous semble que les pourcentages si peu élevés pour les items injustement approuvés sont le résultat d'un transfert négatif. Néanmoins, il est très remarquable de constater que quand l'auxiliaire est correctement employé dans les phrases du deuxième test, les participants semblent reconnaître le bon emploi. Ils obtiennent un score moyen de plus de 70% de bonnes réponses pour ces items (sauf pour l'item quarante-et-un : 69%). Nous pouvons conclure deux choses d'après les résultats que le diagramme dans (40) nous montre. Tout d'abord, que les participants semblent reconnaître que les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *être*. Deuxièmement, nous pouvons conclure que les participants ne reconnaissent pas le mauvais emploi de l'auxiliaire ce qui est probablement la cause d'une influence négative de la L1 des participants.

Finalement, les résultats du troisième test à l'aide duquel nous avons testé si les participants savent que le participe passé s'accorde avec le sujet si l'auxiliaire est *être*. En général, l'accord correct ou incorrect avec le sujet est assez bien reconnu par les participants, comme nous le voyons dans le diagramme dans (42).

(42) **Le score moyen du troisième test : Expérience 1**

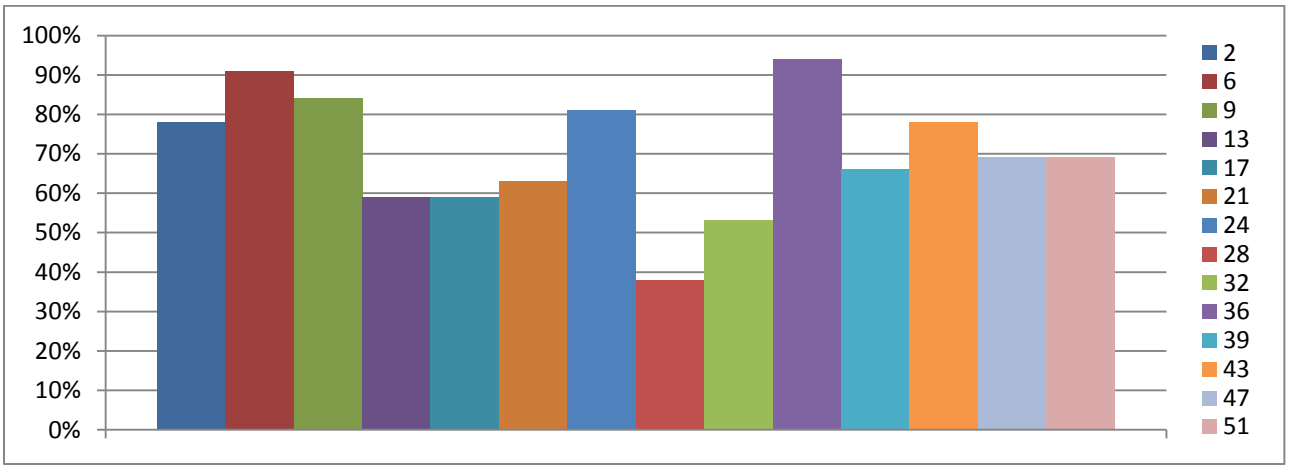

Pour tous les items qui appartiennent au troisième test, sauf pour l'item vingt-huit, les participants ont atteint une moyenne de plus de 50% de réponses correctes. Nous constatons à l'aide des résultats que les participants maîtrisent relativement bien la règle grammaticale de l'accord du participe passé avec le sujet en français. Ce constat est renforcé par le fait que le transfert positif ne peut pas avoir lieu, vu que l'accord du participe passé avec le sujet n'est pas un phénomène connu en néerlandais. En plus, si le pourcentage aurait été environ 50% de bonnes réponses pour chaque item, nous aurions pu supposer que les participants auraient sélectionné leurs réponses au hasard. Nous observons que ceci n'est certainement pas le cas

pour le troisième test, car les pourcentages sont trop élevés (59% - 94%) pour un éventuel jeu au sort de la part des participants. Les bonnes réponses données par les participants ne s'expliquent donc pas ni par le hasard ni par le transfert positif. La seule explication qui nous reste pour les pourcentages si élevés dans ce test est une maîtrise relativement correcte de la règle grammaticale. Il y a néanmoins un résultat assez frappant, parmi les items du troisième test. Les participants ont obtenu un score moyen de 38% de bonnes réponses pour l'item vingt-huit (43) , ce qui est assez bas en comparaison avec les résultats obtenus pour les autres items du même test.

(43) **28.** Manon s'est assise à côté de Lucas

L'item dans (43) est correct, mais dans la plupart des réponses l'item a été indiqué comme une phrase incorrecte. Le résultat de cet item est surtout frappant, car il y a plusieurs items dans ce test avec un sujet féminin qui n'ont pas atteint un score si bas. Les participants ont par exemple atteint un pourcentage de 91% de bonnes réponses pour l'item six, « **6.** Marie s'est lavée ». Ce n'est donc pas le genre féminin qui cause des difficultés. Une explication possible pourrait être que les participants ne reconnaissent pas le nom « *Manon* » comme étant un nom féminin. Toutefois, la raison pour laquelle les participants ont obtenu un score moyen si bas pour l'item vingt-huit reste vague.

Nous avons traité tous les résultats de la première expérience, passons maintenant aux résultats de la deuxième expérience.

4.3.2 Résultats expérience 2

Dans cette partie nous discuterons les résultats de la deuxième expérience. Nous examinerons comme dans la section précédente les résultats des trois test individuellement.

Le premier test est celui qui a été le mieux fait dans la deuxième expérience, comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus. Les participants ont atteint un pourcentage de 74% de bonnes réponses pour ce test comme le démontre le diagramme dans (35b). Le pourcentage de bonnes réponses augmente en comparaison avec le pourcentage de 58% de bonnes réponses pour le premier test dans la première expérience. Analysons les résultats de tous les items qui appartiennent au premier test de plus près à l'aide du diagramme (44).

(44) **Le score moyen du premier test : Expérience 2**

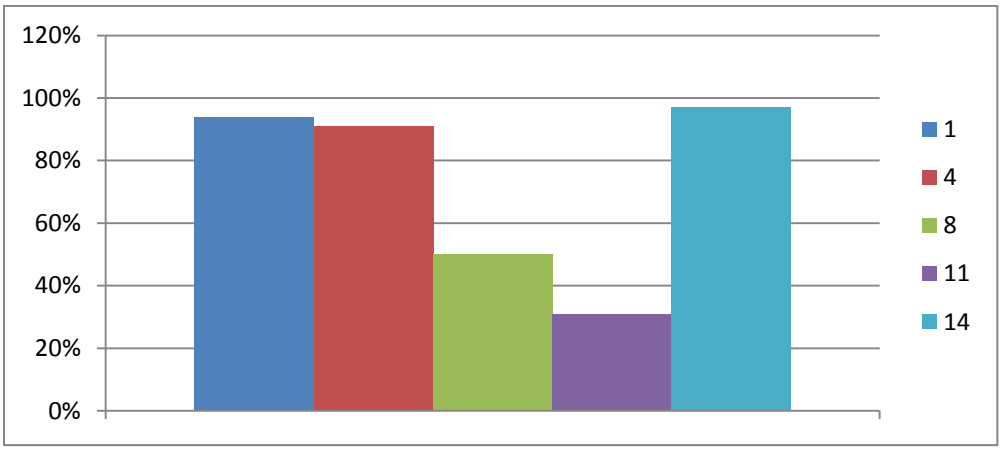

Nous constatons qu'il y a trois items pour lesquels les participants ont atteint un pourcentage de réponses correctes très élevé. Ils ont obtenu un pourcentage de plus de 90% de bonnes réponses pour les trois items. Nous renvoyons le lecteur à (45) pour voir les trois items dont il s'agit.

(45) **1.** Tu ……..……..ton vocabulaire par cœur. (Apprendre)
4. Il ……..…… rendre visite à son grand-père. (Vouloir)
14. Françoise ……..… le petit- déjeuner avec sa mère. (Prendre)

Comme les items dans (45) nous le montrent, ces items sont ceux dans lesquels l'auxiliaire *avoir* doit être employé. Les résultats montrent que les participants n'ont pas éprouvé beaucoup de difficultés avec le choix de l'auxiliaire. Cela pourrait s'expliquer par le fait que la sélection de l'auxiliaire *avoir* est la même en français comme en néerlandais. Il est donc très probable que le transfert positif a joué un grand rôle dans ce test. Néanmoins, si le transfert positif a eu lieu pour ce qui concerne la sélection de l'auxiliaire *avoir* il devrait aussi avoir lieu pour ce qui est de l'emploi de l'auxiliaire *être*. Pourtant, on constate que les participants n'ont pas atteint un haut pourcentage de bonnes réponses pour les deux items qui portent sur l'emploi de l'auxiliaire *être*. Pour illustrer les items dont il s'agit voyons les deux phrases dans (46).

(46) **8.** Nous ……..……. au cinéma. (Aller)
11. Philippe ……..……. en montagne. (Partir)

Le pourcentage de bonnes réponses atteint pour l'item huit est de 50% et le pourcentage atteint pour l'item onze est de 31%. Nous pouvons dire d'après les résultats dans (44) qu'il y a

une grande différence entre la production du bon emploi des auxiliaires a*voir* et *être*.

En résumé, ces résultats montrent tout comme les résultats du premier test de la première expérience que l'emploi de l'auxiliaire *être* cause plus de problèmes aux participants que l'emploi de l'auxiliaire *avoir*. Passons maintenant aux résultats du deuxième test.

Les résultats du deuxième test indiquent que la sélection de l'auxiliaire des verbes pronominaux posent clairement des problèmes aux participants. Le diagramme dans (47) nous montre que tous les items ont été mal faits.

(47) **Le score moyen du deuxième test : Expérience 2**

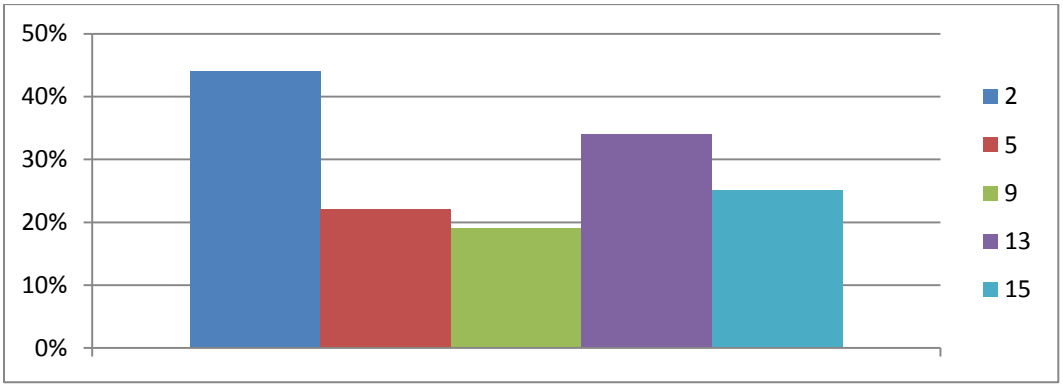

Il n'y a aucun item pour lequel les participants ont atteint un score moyen de plus de 50%. Le score moyen obtenu par les participants pour ce test est un pourcentage de 28% de réponses correctes, comme nous l'avons vu dans (35b). C'est un pourcentage remarquablement bas. Pour illustrer de quel type d'items il s'agit voyons quelques exemples dans (48).

(48) **2.** Je …… dans la ville historique. (Se promener)
9. Le Président ……pour son retard. (S'excuser)

La majorité des participants emploient l'auxiliaire *avoir* au lieu de l'auxiliaire *être*. Le verbe entre parenthèse n'est probablement pas reconnu comme verbe pronominal ou les participants ne maîtrisent pas bien la règle grammaticale et ne savent pas quel auxiliaire employer. Le facteur qui peut expliquer le choix de l'auxiliaire *avoir* au lieu de l'auxiliaire *être* pour des verbes pronominaux est le transfert négatif. Les participants prennent recours à leur langue maternelle et suivent les règles grammaticales du néerlandais. Ils partent du principe que les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *avoir*. Les participants sont alors négativement influencés par leur langue maternelle pendant leur processus de la production ce qui résulte dans des réponses incorrectes.

Contrairement au deuxième test, le troisième test est assez bien accompli par les

participants. Néanmoins, nous constatons aussi dans ce test une baisse de bonnes réponses données par les participants en comparaison avec les résultats de la première expérience (35). Le score moyen obtenu est 59% dans le test de la production, à l'égard d'une moyenne de 70% de bonnes réponses dans le test de la reconnaissance de l'accord du participe passé avec le sujet. Les participants éprouvent apparemment plus de difficultés à produire correctement l'accord du participe passé avec le sujet qu'à reconnaître le bon emploi de cet aspect linguistique. Néanmoins, si nous observons les résultats dans (49), nous constatons que les participants maîtrisent quand-même assez bien la règle grammaticale de l'accord avec le sujet. Le pourcentage de bonnes réponses est supérieur à 50% pour tous les items du troisième test. Les participants ont même atteint un pourcentage de 75% de bonnes réponses pour l'item six, « **6.** Dimanche, elle …….…… tôt pour aller à l'église. (Se lever) ».

(49) **Le score moyen du troisième test : Expérience 2**

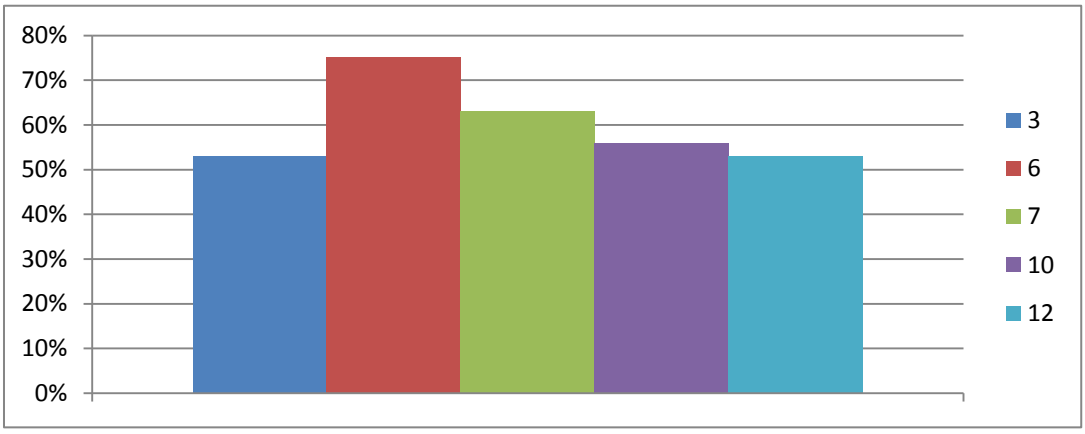

Ce qui frappe en observant les résultats est le score du premier item et du dernier item dans le diagramme (49). Nous renvoyons le lecteur à (50) pour voir les deux items dont il s'agit.

(50) **3.** Vera et Simon ……pour aller au restaurant. (S'habiller)
12. Nous ……. dans la rue. (S'embrasser)

Nous observons que les participants ont atteint un pourcentage de 53% de bonnes réponses pour ces deux items. Le participe passé s'accorde avec un sujet masculin pluriel dans ces deux items, contrairement aux trois autres items. Le participe passé dans les autres trois items s'accorde avec un sujet féminin singulier ou pluriel comme nous pouvons le voir dans (51).

(51) **6.** Dimanche, elle …….tôt pour aller à l'église. (Se lever)
7. Clara et Anna ……..……devant le cinéma. (Se rencontrer)
10. Christine ……. de la prison. (S'échapper)

Il est remarquable que les participants obtiennent un score moyen plus élevé pour les types d'accord dans (51) que pour l'accord avec un sujet masculin pluriel. Le fait que le sujet de l'item trois soit un groupe mixte (*Vera et Simon*) est probablement le facteur qui cause des problèmes aux participants. Nous constatons le même type de sujet dans l'item douze, car le sujet *nous* peut être un groupe homogène mais aussi un groupe mixte. Les participants ne semblent pas savoir l'accord qu'il faut employer dans le cas où le sujet est un groupe mixte.

Le test de la production met plus de pression aux participants, car ils doivent réfléchir sur plus d'un aspect linguistique. Malgré ce fait, les participants ne semblent pas être très influencés par la pression dans ce test, car sinon les résultats dans le diagramme (49) auraient été plus similaires aux résultats du deuxième test (47).

Dans ce chapitre nous avons examiné tous les résultats de l'étude expérimentale. Nous avons constaté que les résultats en général étaient mieux dans la première expérience que dans la deuxième expérience. Nous avons aussi observé que les participants n'éprouvent pas beaucoup de difficultés avec les verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *avoir*, contrairement aux verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *être.* La difficulté que les participants éprouvent avec la sélection de l'auxiliaire *être* est aussi reflété dans le test des verbes pronominaux. Ce deuxième test est dans les deux expériences celui qui a été le moins bien fait[3]. Le dernier constat que nous avons fait d'après les résultats de l'étude expérimentale est que les participants ont une maîtrise assez bonne de la règle grammaticale de l'accord du participe passé avec le sujet.

5. Discussion

Dans notre étude nous avons examiné la maîtrise du passé composé en français des élèves néerlandais de la première. En nous appuyant sur les résultats de nos deux expériences, nous pouvons conclure que deux de nos hypothèses sont confirmées, tandis que les autres ne le sont pas comme nous le verrons ci-dessous. Nous traiterons tout d'abord les deux hypothèses qui

[3] Nous avons observé si les résultats du deuxième test des participants avec une langue maternelle autre que le néerlandais différaient des résultats des participants sans cette langue maternelle. Nous avons constaté qu'il n'y avait pas de différence entre ces résultats.

sont confirmées et ensuite les deux hypothèses qui n'ont pas été confirmées.

La première hypothèse prédisait que les élèves néerlandais éprouveraient peu de difficultés avec l'acquisition des verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *avoir* en néerlandais ainsi qu'en français. Cette prédiction était le résultat du fait que nous avions prévu un transfert positif du néerlandais vers le français. Cela s'explique par le fait que nous avons constaté que tous les verbes autres que les verbes inaccusatifs et les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *avoir* en français et font la même chose en néerlandais. Les deux langues partagent donc un aspect linguistique, ce qui peut résulter dans un transfert positif selon Khor (2012). Les résultats nous montrent effectivement que les participants ont atteint de bons résultats en ce qui concerne l'emploi de l'auxiliaire *avoir*. Ils ont obtenu un score moyen assez élevé de 74% dans la deuxième expérience pour la production de l'emploi correct de l'auxiliaire *avoir*. Néanmoins, le score moyen de 58% dans la première expérience, dans laquelle la reconnaissance de l'emploi correct de l'auxiliaire *avoir* a été testée, était un peu moins élevé. Cette différence s'expliquerait peut-être par le fait que la deuxième expérience cause plus de pression sur les participants que la première. Ils doivent se concentrer sur plusieurs règles grammaticales à la fois pour pouvoir produire correctement le verbe au passé composé, ce qui leur pose des problèmes. Par conséquent, il se pourrait que les participants s'appuient sur des stratégies alternatives au lieu d'appliquer les règles grammaticales qu'ils ont appris. Salaberry & Lopez-Ortega (1998) confirment un tel effet. Ils ont constaté que les participants de leur étude ont éprouvé beaucoup de problèmes avec l'expérience dans laquelle ils devraient eux-mêmes produire des aspects grammaticaux spécifiques. Ils devraient aussi se concentrer sur plusieurs règles grammaticales à la fois, ce qui a résulté dans beaucoup d'erreurs. Par contre, les participants ont éprouvé beaucoup moins de problèmes avec l'expérience qui consistait de questions à choix multiple. Cette expérience était plus facile, car les participants pouvaient choisir entre quatre réponses et n'avaient pas besoin de fournir eux-mêmes des formes correctes des aspects grammaticaux. Par conséquent, les participants ont fait moins d'erreurs. Cette expérience est comparable à notre première expérience qui pose aussi moins de problèmes aux participants, dans laquelle nous avons donné un choix de deux réponses possibles (correct/incorrect) aux participants. Ils se concentrent sur une seule règle grammaticale et ne semblent pas éprouver de la pression. Ils se concentrent sur ce qu'ils ont appris et ont par conséquent obtenu un score moyen de 58% de réponses correctes. Notre deuxième expérience par contre, semble poser plus de problèmes aux participants comme nous l'avons déjà mentionné ci-dessus. Par conséquent, ils prennent probablement recours à leur langue maternelle, qui a une influence positive dans ce cas. Le transfert positif explique

pourquoi nous n'observons pas un score moyen bas pour notre deuxième expérience comme l'ont observé Salaberry & Lopez-Ortega (1998) pour le même type d'expérience. L'emploi de la règle grammaticale de la L1 cause des réponses correctes et un score moyen élevé de 74%. La pression éprouvée dans la deuxième expérience a comme conséquence que les participants appliquent des stratégies alternatives, dont prendre recours à la langue maternelle est une. Si pour les deux expériences les participants avaient choisi leurs réponses au hasard, le score moyen de réponses correctes aurait été moins élevé. Le score moyen élevé de 74% indique que cette stratégie alternative n'a pas été appliquée. Les verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *avoir* en néerlandais ainsi qu'en français posent donc peu de problèmes aux participants. En cas contraire, les participants auraient fait beaucoup plus d'erreurs par rapport à la reconnaissance de l'emploi correct de l'auxiliaire *avoir* et l'emploi incorrect de l'auxiliaire *être*. Ils auraient aussi fait plus d'erreurs par rapport à la production correcte de l'emploi de l'auxiliaire *avoir* en français. Par conséquent les scores moyens auraient été beaucoup moins élevés.

La troisième hypothèse qui a aussi été confirmée à l'aide des résultats de l'étude expérimentale, prédisait que les élèves néerlandais éprouveraient beaucoup de difficultés avec l'acquisition des verbes pronominaux qui sélectionnent l'auxiliaire *être*. Les résultats des deux expériences montrent que le deuxième test, qui a testé si les participants sélectionnaient l'auxiliaire *être* avec les verbes pronominaux, a été le plus mal fait par les participants. Les participants éprouvent donc beaucoup de problèmes avec l'acquisition de cet aspect linguistique. Ils ont obtenu un score moyen de 54% dans la première expérience pour la reconnaissance des verbes pronominaux qui sélectionnent l'auxiliaire *être,* ce qui est un score peu élevé. Néanmoins, le score moyen obtenu pour la deuxième expérience est encore plus bas. Les participants ont obtenu un score moyen de 28% pour la production de l'auxiliaire *être* avec les verbes pronominaux. Ces deux scores étaient le plus bas de tous les trois tests. Pourtant, il est remarquable que les participants ont obtenu un score moyen très élevé de 80% pour la reconnaissance de l'emploi correct de l'auxiliaire *être*. Contrairement à ce score élevé, les participants n'ont qu'obtenu un score moyen de 28% pour la reconnaissance de l'emploi incorrect de l'auxiliaire *avoir*. Le pourcentage de 80% indique que le transfert négatif n'a pas eu lieu, tandis que le pourcentage de 28% indique le contraire. Les scores moyennes de la première expérience nous montrent alors que cette expérience en soi ne suffit pas à confirmer notre prédiction. Contrairement à la première expérience, les résultats de la deuxième expérience confirment notre prédiction du transfert négatif. Les participants n'ont même pas donné un pourcentage de 30% de réponses correctes, ce qui montre qu'ils éprouvent une

grande difficulté avec l'acquisition des verbes pronominaux au passé composé. Les participants ne maîtrisent apparemment pas bien la règle grammaticale des verbes pronominaux en français, ce qui résulte dans l'usage des stratégies alternatives. Les participants prennent recours à leur langue maternelle et suivent les règles grammaticales du néerlandais. Ils partent du principe que les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *avoir*. Le transfert négatif explique alors les pourcentages si peu élevés pour ce test de l'étude expérimentale. Pourtant, il faut aussi tenir compte avec le rôle du suremploi de l'auxiliaire *avoir* dans l'explication des pourcentages si peu élevés. Le suremploi n'a pas été prévu, mais joue un rôle important dans l'explication des résultats ce que nous expliquerons ci-dessous.

La deuxième hypothèse prédisait que les élèves néerlandais éprouveraient peu de difficultés avec l'acquisition des verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *être* en néerlandais ainsi qu'en français. Néanmoins, nous avons constaté que les scores obtenus pour l'emploi correct de l'auxiliaire *être* étaient peu élevés. Il est frappant que les scores soient peu élevés, car si le transfert positif a eu lieu pour l'emploi correct de l'auxiliaire *avoir*, on s'attend à la même chose pour l'auxiliaire *être*. Un phénomène qui pourrait expliquer ces résultats et qui n'a pas été prévu dans les hypothèses, comme nous l'avons déjà mentionné, est le suremploi de l'auxiliaire *avoir*. Dans la plupart des cas les verbes au passé composé sélectionnent l'auxiliaire *avoir*. L'auxiliaire *être* par contre, n'est pas si fréquemment sélectionné par des verbes au passé composé. Par conséquent, les participants emploient l'auxiliaire *avoir* quand ils ne savent pas l'auxiliaire qu'il faut employer, car cet auxiliaire s'emploie plus souvent que l'auxiliaire *être*. Dans la littérature comme Filipović & Hawkins (1983) on parle souvent des aspects marqués mais il reste très vague ce que les auteurs veulent dire exactement par ce terme. Dans notre étude nous partons du principe que c'est la fréquence qui détermine un aspect marqué. L'auxiliaire *avoir* pourrait être vu comme un auxiliaire non marqué grâce à sa haute fréquence et l'auxiliaire *être* pourrait alors être vu comme un auxiliaire marqué grâce à sa basse fréquence. Le fait que les élèves ne maîtrisent pas la connaissance des verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *être* pourrait trouver sa cause dans la façon d'enseigner cette règle grammaticale. Dans la plupart des cas il faut apprendre par cœur quels verbes sélectionnent l'auxiliaire *être*. Dans notre test de production, la deuxième expérience de notre étude expérimentale, le participant court le risque de ne plus se rappeler de tous ces verbes. Il emploie alors l'auxiliaire le plus fréquent. Le suremploi de l'auxiliaire *avoir* explique l'observation des participants qui n'ont pas obtenu de bonnes moyennes pour l'emploi correct de l'auxiliaire *être*. En résumé, l'acquisition des verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *être* en néerlandais ainsi qu'en français n'a pas été influencé par le transfert positif.

La quatrième hypothèse n'a pas été confirmée par les résultats des expériences. Nous avons supposé que les élèves néerlandais éprouvent des problèmes avec l'acquisition de l'accord avec le sujet au passé composé en français quand l'auxiliaire est *être*, mais les résultats ont montré le contraire. Dans la première expérience les élèves reconnaissent très bien quand le participe passé s'accorde correctement ou incorrectement avec le sujet. Ils obtiennent un pourcentage de 70% de réponses correctes. L'absence de cet aspect linguistique dans la langue néerlandaise semble donc causer peu de problèmes aux participants. Néanmoins, nous n'avons pas obtenu le même résultat dans l'expérience de la production. Le pourcentage de réponses correctes (59%) n'est pas si élevé comme dans la première expérience. Le score moyen atteint montre que les participants font encore assez des fautes par rapport à cet aspect linguistique et qu'ils n'ont pas une bonne maîtrise de la règle grammaticale de l'accord du participe passé avec le sujet. Les participants se trouvent avec le pourcentage d'environ 60% de réponses correctes pour l'expérience de la production uniquement 10% au-dessus du niveau de chance. Le pourcentage indique alors que les participants éprouvent des difficultés avec la production de l'accord du participe passé avec le sujet. Néanmoins, le pourcentage de 70% de réponses correctes dans la première expérience indique que les participants maîtrisent dans une certaine mesure la règle grammaticale de cet aspect linguistique. Il nous semble que la maîtrise de cette règle grammaticale est due à l'absence de l'accord du participe passé avec le sujet en néerlandais. À cause de cette absence en néerlandais, les professeurs de français prêtent beaucoup d'attention à l'explication de cet aspect linguistique. Par conséquent, les élèves reconnaissent bien l'accord du participe passé avec le sujet en français. En résumé, nous pouvons conclure que le transfert négatif n'a pas eu lieu en ce qui concerne l'accord du participe passé avec le sujet. En plus, nous pouvons conclure que les participants n'éprouvent pas beaucoup de problèmes avec cet aspect linguistique, contrairement à ce que nous avons prévu. Maintenant que nous avons discuté les résultats de notre étude, passons à quelques limitations de notre étude.

Malgré les constats que nous avons fait à l'aide des résultats de l'étude expérimentale, notre étude a plusieurs limitations. Le premier inconvénient est que nous avons étudié de petits groupes. Nous avons étudié deux classes de la première, dont une classe avait 18 élèves et dont l'autre classe avait 16 élèves. Dans la classe de 16 élèves, deux élèves étaient malades. C'est-à-dire que nous avions 32 participants au total. L'étude est donc trop petite pour pouvoir conclure avec 100% de certitude que la langue maternelle influence l'acquisition du passé composé en français des élèves néerlandophones.

Un autre point qui n'a pas été prévu est le suremploi de l'auxiliaire *avoir*. Les

participants emploient l'auxiliaire *avoir*, tandis que l'auxiliaire *être* devrait être employé. Ils n'ont alors pas bien compris la règle grammaticale où ils sont encore confus. La fréquence par laquelle les élèves ont été confrontés aux formes du passé composé pendant les cours n'est pas connue. En plus, nous ne savons pas non plus si les élèves ont l'habitude de produire eux-mêmes des formes du passé composé. Ce sont des aspects dont nous devons tenir compte dans une recherche future similaire à celle-ci.

Le dernier problème de cette étude est que nous avons seulement utilisé des phrases dans lesquelles la sélection de l'auxiliaire en français est la même que la sélection en néerlandais. L'inclusion des phrases dans lesquelles l'auxiliaire *avoir* est employé en français et où l'auxiliaire *être* est employé en néerlandais aurait pu été intéressantes. Pour nous faire une idée des verbes que nous pourrions utiliser, voyons quelques exemples dans (52). Avec l'inclusion de ces phrases, nous aurions pu voir si elles confirment la présence du transfert négatif ou si le pourcentage élevé de bonnes réponses par rapport à l'auxiliaire *avoir* est due au suremploi de cet auxiliaire.

(52) a. Ik ben geschrokken - J'ai eu peur
Je suis eu peur
"J'ai eu peur"

b. Ik ben geweest - J'ai été
je suis été
"J'ai été"

Si le transfert négatif a lieu, les participants indiqueront les phrases françaises en étant incorrectes. Si les participants considèrent les phrases en français comme étant correctes, nous pouvons parler d'un autre exemple du suremploi de l'auxiliaire *avoir* par les participants.

Les résultats de notre étude expérimentale ont montré que la théorie du transfert est assez limitée. Le transfert positif et le transfert négatif peuvent jouer un rôle pendant l'acquisition d'une langue seconde, mais il faut aussi tenir compte d'autres facteurs qui influencent cette acquisition. Un phénomène dont nous devrons tenir compte est le facteur de la 'marquabilité'. Selon notre point de départ, la fréquence détermine la 'marquabilité' d'un aspect linguistique. Les aspects qui sont les plus fréquents dans une langue sont les aspects les plus souvent employés par les apprenants en cas de doute, contrairement aux aspect moins fréquents. Les aspects non marqués sont par conséquent plus rapidement acquis et nous constatons alors que

la ‘marquabilité’ influence l’acquisition des aspects linguistiques d’une langue seconde. Le phénomène d’employer l’aspect le plus fréquent au lieu de l’aspect beaucoup moins fréquent s’appelle le suremploi d’un aspect linguistique non marqué. Dans notre étude expérimentale, nous l’avons constaté pour l’emploi de l’auxiliaire *avoir*. Les bons résultats de l’emploi de l’auxiliaire semblent être le résultat du transfert positif, car il existe des verbes en français ainsi qu’en néerlandais qui sélectionnent l’auxiliaire *avoir*. Néanmoins, nous avons constaté que c’est plutôt la combinaison des facteurs du transfert positif et du suremploi de l’auxiliaire *avoir* qui causent un score moyen si élevé. En d’autres mots, les deux facteurs se renforcent l’un l’autre.

Un autre facteur que nous devons prendre en compte est le rôle de l’enseignement, qui peut aussi influencer l’acquisition d’une langue seconde. L’enseignement peut diminuer le rôle du transfert négatif ce qui est favorable pour l’acquisition d’une L2. Les professeurs prêtent beaucoup d’attention aux aspects linguistiques de la langue seconde qui diffèrent des aspects de la langue maternelle. Par conséquent, la règle grammaticale est assez bien maîtrisée par les participants et l’influence négative de la L1 devient moins dominante pendant le processus de l’apprentissage. Le transfert négatif peut donc avoir lieu, mais peut en même temps être influencé par l’enseignement qui pourra affaiblir l’influence négative.

En dernier lieu, il est important que l’appui sur le sort soit aussi pris en compte pendant l’observation de l’acquisition d’une langue seconde. Tout en compte, nous ne pouvons pas partir du principe que le transfert positif et le transfert négatif soient les seuls facteurs qui expliquent le processus de l’acquisition des aspects linguistiques d’une langue seconde.

Conclusion

La question centrale de notre étude est : *« Est-ce qu’il y de l’influence de la langue maternelle dans l’acquisition du passé composé en français par des néerlandophones ? »*. Pour pouvoir répondre à cette question nous avons tout d’abord consulté de la littérature concernant les facteurs qui influencent l’acquisition d’une langue seconde. Nous avons aussi consulté de la littérature sur le passé composé en français ainsi qu’en néerlandais. Ensuite nous avons fait une étude expérimentale dans laquelle nous avons testé trois aspects dans le but de pouvoir répondre à la question principale. Tout d’abord nous avons testé si les participants savent quand il faut employer l’auxiliaire *avoir* et quand il faut employer l’auxiliaire *être*. Deuxièmement, nous avons testé si les participants sont conscients du fait

que les verbes pronominaux sélectionnent toujours l'auxiliaire *être*. Finalement, nous avons testé si les participants savent que le participe passé s'accorde avec le sujet quand l'auxiliaire *être* est employé.

En nous appuyant sur la littérature consultée et en nous appuyant aussi sur notre étude expérimentale nous pouvons dire que la langue maternelle influence l'acquisition du passé composé en français par des néerlandophones. Les élèves néerlandais appliquent la règle grammaticale de leur langue maternelle et font par conséquence des erreurs en français (L2). L'acquisition du passé composé est alors influencée d'une façon négative, ce qui fait ralentir le processus de l'apprentissage. L'influence du transfert positif est aussi présente, ce que nous revoyons pour les verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *avoir* en français ainsi qu'en néerlandais. Les élèves néerlandais appliquent la règle grammaticale de leur langue maternelle et font par conséquence rarement d'erreurs en français car la règle grammaticale est similaire en français. Néanmoins, le suremploi de l'auxiliaire *avoir* joue aussi un rôle important dans le fait que les élèves font très peu d'erreurs par rapport à l'emploi correct de l'auxiliaire *avoir* en français. Le transfert positif et le suremploi de l'auxiliaire *avoir* se renforcent l'un l'autre ce qui résulte dans une influence positive par rapport à l'acquisition des verbes qui sélectionnent l'auxiliaire *avoir* en français ainsi qu'en néerlandais. L'influence du transfert positif par rapport à l'acquisition de l'emploi de l'auxiliaire *être* par contre est minimale, car l'influence du suremploi de l'auxiliaire *avoir* est beaucoup plus dominante.

Tout compte fait, le transfert positif ainsi que le transfert négatif influencent l'acquisition du passé composé en français des élèves néerlandais. Néanmoins, il faut tenir compte d'autres facteurs comme le suremploi d'un aspect non marqué et le rôle de l'enseignement. En plus, il faut aussi tenir compte du fait que les élèves peuvent s'appuyer sur le hasard. Ces facteurs peuvent renforcer l'influence du transfert ou affaiblir l'influence du transfert.

Dans des recherches futures, il serait intéressant de faire une comparaison entre l'influence de la langue maternelle sur l'acquisition du passé composé en français des élèves néerlandais et des élèves avec une langue maternelle qui n'appartient pas à la même famille de langues du néerlandais. De cette façon nous pourrions obtenir une image des difficultés que les élèves d'une autre langue maternelle éprouvent pour ensuite les comparer avec les difficultés éprouvées par les élèves néerlandais. Les résultats de la comparaison pourraient nous indiquer quels élèves éprouvent le plus de difficultés par rapport à l'acquisition du passé composé en français. Ce qui pourrait être intéressant aussi serait de examiner si la différence de la manifestation de l'accord du participe passé à l'oral et dans l'orthographe jouent un rôle

dans les erreurs qui sont faits par les participants. Barning (1998) a déjà démontré que l'accord sujet-verbe pose des problèmes pour le sujet de la troisième personne au pluriel et que la raison se trouve dans le fait que l'accord se manifeste à l'écrit mais non pas à l'oral. Il serait intéressant de voir jusqu'à quel point cet aspect joue un rôle pour l'accord en genre et en nombre du participe passé avec le sujet. En dernier lieu, il serait aussi intéressant de demander aux participants d'expliquer pourquoi la phrase est correcte ou incorrecte selon eux. Le désavantage sera que l'étude expérimentale deviendra assez longue. Néanmoins, il serait très intéressant d'analyser les aspects sur lesquels les participants se basent pour évaluer une phrase comme étant correcte ou incorrecte. De cette manière nous pouvons raffiner notre connaissance sur l'acquisition d'une langue seconde.

Bibliographie

- Abeille, Anne & Godard, Daniele (2002). "The Syntactic Structure of French Auxiliaries". *Language* Vol.78(3), p.404-452

- Bart, P. et al. (1998). *Grammatica van het Nederlands: Een inleiding*. Amsterdam: Amsterdam University Press

- Bartning, I. (1998). Procédés de grammaticalisation dans l'acquisition des prédications verbales en français parlé. *Travaux de linguistique*, 36: 223–34.

- Bentley, Delia & Eythórsson, Thórhallur (2004). "Auxiliary selection and the semantics of unaccusativity". *Lingua* Volume 114, Issue 4, April 2004, P. 447–471

- Brown, H. D. (1987). *Principles of language learning and teaching* (2nd ed.). Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.

- Chan, A. Y. (2004). "Syntactic transfer: Evidence from the interlanguage of Hong Kong Chinese ESL learners". *The Modern Language Journal* , 88 (1), p. 56-74

- Cook, Vivian (1994). "Universal Grammar and the Learning and Teaching of Second Languages." *Perspectives on Pedagogical Grammar*. Cambridge: Cambridge UP, 1994. N. pag. Print.

- Doetjes, Jenny (2003). « Introduction à la syntaxe française ». Département de français, université de Leyde

- Filipović, Luna & Hawkins, John A. (2013). “Multiple factors in second language acquisition: The CASP model”. *Linguistics 2013*; 51(1): 145 – 176, De Gruyter Mouton

- Goméz Martínez, S. & Fuertes, P.A. (2003). “A Revision of the role L1 plays in Second Language Learning”. Olivera, Universidad de Vallodolid

- Grevisse, Maurice Emile & Goosse, André (1986). *Le bon usage : grammaire française*

- Hao, Yu & Chi, Ren (2013). “The Positive Role of L1 in the Acquisition of a Second Language”. *Studies in Literature and Language*, Vol. 7, No. 2, 2013, p. 45-48

- Huisman, Andrea (2011). « Pensées sur le passé d'enfants plurilingues ». Bachelorscriptie Franse taal en cultuur. Utrecht, 7 juli 2011.

- Khor, Su Yin (2012). “A Corpus Based Study in Morpheme Acquisition Order of Young Learners of English A comparison of Swedish students in grade 6”. Uppsala Universitet

- Liao, F. (1998). “Analyzing native language transfer in the second language acquisition. *Foreign Language Teaching and Research*, (2), 58-64.

- Liceras, J. M. (1989). “On some properties of the pro-drop parameter: looking for missing subjects in non-native Spanish”. In S. Gass and J. Schachter (Eds.). *Language Acquisition: A Linguistic Approach* (pp. 109-133). Cambridge: Cambridge University Press.

- Ma, Bingjun (2013). “What Is the Role of L1 in L2 Acquisition?”. *Studies in Literature and Language*, Vol. 7, No. 2, 2013, p. 31-39

- Matras, Yaron (2009). *Language Contact Cambridge Textbooks in Linguistics* : 4.2.2. - 4.2.3.

- Negro, Isabelle & Bonnotte, Isabelle & Lété, Bernard (2013). “ Statistical learning of past participle inflections in French”. Springer Science & Business Media Dordrecht 2013

- Odlin, T. (1989). *Language Transfer: Cross-Linguistic Influence in Language Learning*. Cambridge: Cambridge University Press

- Rocquet, Amélie (2010). “Past-Participle Agreement in French: a Matter of Phases and Case-Accessibility”. Ghent University

- Salaberry, M. Rafael & Lopez-Ortega, Nuria (1998). "Accurate L2 Production across Language Tasks: Focus on Form, Focus on Meaning, and Communicative Control". *The Modern Language Journal*, Vol. 82, No. 4 (Winter, 1998), p. 514-532

- Van Der Linden, Elisabeth & Hulk, Aafke (2009). "The vulnerability of gender on determiners in L1, 2L1 and L2 acquisition" *Bucharest Working Papers in: Linguistics*, 2009, Vol.XI(2), p.97

- Van der Linden, Elisabeth (1998). "De (on)verklaarbaarheid van fossilisatie ". *Toegepaste taalkunde in artikelen* 58: p.101-110

- Wang, Xiaoning (2013). "Negative Transfer of Chinese in English Learners' Lexical Learning: A Markedness Theory Perspective". *Studies in Literature and Language*, Vol. 7, No. 3, 2013, p. 6-11

- Weinreich, U (1953). *Languages in contact*. The Hague: Mouton.

- Dutchgrammar [En ligne] Bieneke Berendsen, 2002 - 2014 [consulté le 14 octobre 2014]. Disponible sur : www.dutchgrammar.com

- Le point du fle [En ligne] Le Point du FLE, 2002-2014 [consulté le 14 octobre 2014]. Disponible sur : www.lepointdufle.net

Annexe 1

Onderzoek

Mijn naam is Dominique en ik studeer aan de universiteit van Leiden. Ik doe een onderzoek voor mijn masterscriptie en heb daarbij jouw hulp nodig! Ik zou je willen vragen de opdrachten zo serieus mogelijk te maken. De resultaten van mijn onderzoek zullen alleen voor mijn masterscriptie gebruikt worden en zullen noch door mij noch door de docent beoordeeld worden.

Alvast heel erg bedankt voor je deelname en succes!

Groetjes,
Dominique

Algemene informatie:

Naam :

Leeftijd :

Geslacht :

Klas :

Moedertaal/ Moedertalen :

Sinds welke klas zit je op het Lyceum Ypenburg? :

Exercice 1 : Correct/Incorrect

Zijn de zinnen correct geschreven of niet ? Omcirkel het juiste antwoord.

Voorbeeld : Ils ont joué au foot (*Correct*)/ *Incorrect*

1. Nous avons dansé	Correct/Incorrect
2. Nicolas s'est mariée avec Laura	Correct/Incorrect
3. Je me suis lavé	Correct/Incorrect
4. Jean est compris ce problème	Correct/Incorrect
5. Nous est dansé	Correct/Incorrect
6. Marie s'est lavée	Correct/Incorrect
7. Vous vous avez trompés de numéro	Correct/Incorrect
8. Tu as sorti	Correct/Incorrect
9. Les enfants se sont couchés	Correct/Incorrect
10. Tu est crié	Correct/Incorrect
11. Antoine s'est reposé	Correct/Incorrect
12. Ils sont partis	Correct/Incorrect
13. Emma et Paul se sont disputées	Correct/Incorrect
14. Je m'ai maquillée pour la fête	Correct/Incorrect
15. Nous avez allés en Italie	Correct/Incorrect
16. Sophie est venue en voiture	Correct/Incorrect
17. Elisa s'est réveillé tôt ce matin	Correct/Incorrect
18. Nous nous sommes disputés	Correct/Incorrect
19. Lucie est fait ses devoirs	Correct/Incorrect
20. Elle sont envoyé une lettre	Correct/Incorrect
21. Julien s'est endormi en classe	Correct/Incorrect
22. Tu t'as disputé avec ton père ?	Correct/Incorrect
23. Marc a mangé des bonbons	Correct/Incorrect
24. Romain s'est dépêchée	Correct/Incorrect
25. Tu a regardé le film	Correct/Incorrect
26. Sarah s'a réveillée à 09.00 heures	Correct/Incorrect
27. Maman est acheté des bananes	Correct/Incorrect
28. Manon s'est assise à côté de Lucas	Correct/Incorrect
29. Vous vous êtes amusés	Correct/Incorrect
30. Vous avons appris à conduire	Correct/Incorrect

31. Vous avez beaucoup voyagé Correct/Incorrect

32. Hier, nous nous sommes rencontré Correct/Incorrect

33. Eva s'est promenée au parc Correct/Incorrect

34. Nous avons arrivés à la gare Correct/Incorrect

35. Ils avons bu du thé Correct/Incorrect

36. Les filles se sont disputées Correct/Incorrect

37. Léo s'a cassé la jambe Correct/Incorrect

38. Pierre a resté à la maison Correct/Incorrect

39. Louise s'est couchée tard Correct/Incorrect

40. Elle es pleuré Correct/Incorrect

41. Hugo s'est habillé dans sa chambre Correct/Incorrect

42. Elles ont visité le musée Correct/Incorrect

43. Lisa et Lola se sont baignés Correct/Incorrect

44. Nous nous avons excusés Correct/Incorrect

45. Il as chanté une chanson Correct/Incorrect

46. Vous êtes allés en train Correct/Incorrect

47. Les filles se sont amusé Correct/Incorrect

48. Ils se sont retrouvés devant la gare Correct/Incorrect

49. Vous avez déjà allés au Maroc ? Correct/Incorrect

50. Elles avez dormi toute la nuit Correct/Incorrect

51. Est-ce que vous vous êtes mariés ? Correct/Incorrect

52. Elles s'ont rencontrées Correct/Incorrect

Exercice 2 : Exercice de lacunes

Vul de lege plekken in. Zet de werkwoorden tussen haakjes in de Passé Composé.

1. Tu ……. ton vocabulaire par cœur.	(Apprendre)
2. Je ……. dans la ville historique.	(Se promener)
3. Vera et Simon ……. pour aller au restaurant.	(S'habiller)
4. Il ……. rendre visite à son grand-père.	(Vouloir)
5. Hier, Maurice ……. à la fête.	(S'amuser)
6. Dimanche, elle ……. tôt pour aller à l'église.	(Se lever)
7. Clara et Anna …….devant le cinéma.	(Se rencontrer)
8. Nous ……. au cinéma.	(Aller)
9. Le Président ……. pour son retard.	(S'excuser)
10. Christine ……. de la prison.	(S'échapper)
11. Philippe ……. en montagne.	(Partir)
12. Nous ……. dans la rue.	(S'embrasser)
13. Pierre ……. à sept heures du matin.	(Se réveiller)
14. Françoise ……. le petit- déjeuner avec sa mère.	(Prendre)
15. Il ……. les dent avant d'aller au lit.	(Se brosser)

Voici ci-dessous un éclaircissement de ce que chaque item teste.

Test 1

Les items qui testent si les participants savent quand il faut employer l'auxiliaire *avoir* et quand il faut employer l'auxiliaire *être* quand il s'agit des verbes non pronominaux sont les items suivants :

Exercice 1	Exercice 2
1. Nous avons dansé	**1.** Tu ……..ton vocabulaire par cœur. (Apprendre)
4. Jean est compris ce problème	**4.** Il …… rendre visite à son grand-père. (Vouloir)
8. Tu as sorti	**8.** Nous …….. au cinéma. (Aller)
12. Ils sont partis	**11.** Philippe ……en montagne. (Partir)
16. Sophie est venue en voiture	**14.** Françoise ……le petit- déjeuner avec sa mère. (Prendre)
19. Lucie est fait ses devoirs	
23. Marc a mangé des bonbons	
27. Maman est acheté des bananes	
31. Vous avez beaucoup voyagé	
34. Nous avons arrivés à la gare	
38. Pierre a resté à la maison	
42. Elles ont visité le musée	
46. Vous êtes allés en train	
49. Vous avez déjà allés au Maroc ?	

Test 2

Les items qui testent si les participants sont conscients du fait que les verbes pronominaux sélectionnent l'auxiliaire *être* sont les items suivants :

Exercice 1	Exercice 2
3. Je me suis lavé	**2.** Je …….. dans la ville historique. (Se promener)
7. Vous vous avez trompés de numéro	**5.** Hier, Maurice …….. à la fête. (S'amuser)
11. Antoine s'est reposé	**9.** Le Président …….. pour son retard. (S'excuser)
14. Je m'ai maquillée pour la fête	**13.** Pierre …….. à sept heures du matin. (Se réveiller)
18. Nous nous sommes disputés	**15.** Il …….. les dent avant d'aller au lit.
22. Tu t'as disputé avec ton père ?	
26. Sarah s'a réveillée à 09.00 heures	
29. Vous vous êtes amusés	
33. Eva s'est promenée au parc	

37. Léo s'a cassé la jambe **41.** Hugo s'est habillé dans sa chambre **44.** Nous nous avons excusés **48.** Ils se sont retrouvés devant la gare **52.** Elles s'ont rencontrées	(Se brosser)

Test 3

Les items qui testent si les participants savent que le participe passé s'accorde avec le sujet si l'auxiliaire est *être* sont les items suivants :

Exercice 1	Exercice 2
2. Nicolas s'est mariée avec Laura **6.** Marie s'est lavée **9.** Les enfants se sont couchés **13.** Emma et Paul se sont disputées **17.** Elisa s'est réveillé tôt ce matin **21.** Julien s'est endormi en classe **24.** Romain s'est dépêchée **28.** Manon s'est assise à côté de Lucas **32.** Hier, nous nous sommes rencontré **36.** Les filles se sont disputées **39.** Louise s'est couchée tard **43.** Lisa et Lola se sont baignés **47.** Les filles se sont amusé **51.** Est-ce que vous vous êtes mariés ?	**3.** Vera et Simon ……. pour aller au restaurant. (S'habiller) **6.** Dimanche, elle ……. tôt pour aller à l'église. (Se lever) **7.** Clara et Anna ……..devant le cinéma. (Se rencontrer) **10.** Christine …….. de la prison. (S'échapper) **12.** Nous …….. dans la rue. (S'embrasser)

Fillers

Exercice 1
5. Nous est dansé **10.**Tu est crié **15.** Nous avez allés en Italie **20.** Elle sont envoyé une lettre **25.** Tu a regardé le film **30.** Vous avons appris à conduire

35. Ils avons bu du thé

40. Elle es pleuré

45. Il as chanté une chanson

50. Elles avez dormi toute la nuit

Annexe 2

Participant Consent forms

Universiteit Leiden

Faculteit Geesteswetenschappen

Toestemmingsformulier

Naam onderzoeker: Dominique Nunes Guerreiro

De onderzoeker hierboven genoemd heeft mij voldoende ingelicht over het onderzoek waaraan ik met mijn klas vrijwillig meedoe. Ik begrijp dat ik op ieder moment recht heb het experiment stop te zetten. Ik begrijp eveneens dat het recht op anonimiteit en de vertrouwelijkheid van mijn leerlingen zullen worden gerespecteerd.

- Ik stem in met de deelname aan het experiment en het maken van de oefeningen en begrijp dat ik op ieder moment de deelname met mijn klas aan het experiment mag stop zetten.

- Ik geef hierbij eveneens toestemming voor het gebruiken van alle informatie die verstrekt worden aan de onderzoeker via vragenlijsten voor onderzoeks- of educatieve doeleinden onder strikte voorwaarde van het bewaren van de anonimiteit van mijn leerlingen.

1

- Ik verstrek hierbij ook volledige toegang tot deze gegevens aan de onderzoekers op voorwaarde dat zij zich aan de relevante morele code houden. Ik begrijp ook dat ik, door het tekenen van dit toelatingsformulier, de bovengenoemde onderzoeker toestemming geef deze gegevens te presenteren als gedeelte van haar werk in schriftelijke of mondelinge vorm, zonder mijn bijkomende toestemming. Bij deze draag ik het auteursrecht van mijn bijdrage over aan de begeleider van de onderzoeker, dhr. Dr. E. Schoorlemmer.

Handtekening:

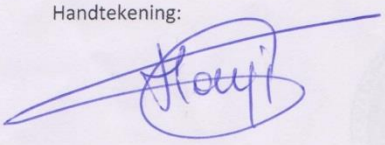

Datum: 13/10/14

2014

Naam: H. El Hajhouji
Adres: Laan Van Kans 3
2496 VB Den Haag

Dit formulier wordt in duplicaat opgemaakt. Eén exemplaar wordt bijgehouden door de onderzoeker en één door de deelnemer.

Participant Consent forms

Universiteit Leiden

Faculteit Geesteswetenschappen

Toestemmingsformulier

Naam onderzoeker: Dominique Nunes Guerreiro

De onderzoeker hierboven genoemd heeft mij voldoende ingelicht over het onderzoek waaraan ik met mijn klas vrijwillig meedoe. Ik begrijp dat ik op ieder moment recht heb het experiment stop te zetten. Ik begrijp eveneens dat het recht op anonimiteit en de vertrouwelijkheid van mijn leerlingen zullen worden gerespecteerd.

- Ik stem in met de deelname aan het experiment en het maken van de oefeningen en begrijp dat ik op ieder moment de deelname met mijn klas aan het experiment mag stop zetten.

- Ik geef hierbij eveneens toestemming voor het gebruiken van alle informatie die verstrekt worden aan de onderzoeker via vragenlijsten voor onderzoeks- of educatieve doeleinden onder strikte voorwaarde van het bewaren van de anonimiteit van mijn leerlingen.

- Ik verstrek hierbij ook volledige toegang tot deze gegevens aan de onderzoekers op voorwaarde dat zij zich aan de relevante morele code houden. Ik begrijp ook dat ik, door het tekenen van dit toelatingsformulier, de bovengenoemde onderzoeker toestemming geef deze gegevens te presenteren als gedeelte van haar werk in schriftelijke of mondelinge vorm, zonder mijn bijkomende toestemming. Bij deze draag ik het auteursrecht van mijn bijdrage over aan de begeleider van de onderzoeker, dhr. Dr. E. Schoorlemmer.

Handtekening:

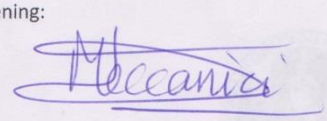

Datum: 16 / 10 / 2014

Naam: Y. Meccanici
Adres: Laan van Kans 3
2496 VB Den Haag

Dit formulier wordt in duplicaat opgemaakt. Eén exemplaar wordt bijgehouden door de onderzoeker en één door de deelnemer.